

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 13 novembre 2025 / 22 jumada al awwal 1447 - N° 3956 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt CHERRHAL ABDELMAJID "ANTAR"

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGER

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha consolide la coopération militaire algéro-zimbabwéenne dans un esprit de fraternité africaine et de souveraineté partagée

P. 24

ALGÉRIE - SOMALIE

Le président somalien visite l'unité de production de médicaments du groupe Saïdal à Alger

P. 3

**L'ALGÉRIE À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS
La ZLECAF, un levier pour l'exportation hors hydrocarbures**

P. 7

CINQ ANS APRÈS LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Vers un État algérien de transparence et de bonne gouvernance

Cinq ans après la révision constitutionnelle de 2020, la Cour constitutionnelle a célébré cet anniversaire à travers une journée d'étude organisée en collaboration avec l'Université de Tipasa. L'événement a offert l'occasion de dresser un bilan constructif des avancées réalisées depuis l'entrée en vigueur de ce texte fondateur, marqué par la volonté du président de la République de refonder les institutions et de consacrer la bonne gouvernance. Dans une allocution lue en son nom par le membre de la Cour, Abdelaziz Berkouk, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a affirmé que cette révision avait ouvert « une ère nouvelle dans l'histoire politique et institutionnelle du pays », en jetant les bases d'un État moderne, éthique et transparent, tourné vers la confiance du citoyen et la moralisation de la vie publique. P. 3



FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-RUSSE

Réunion technique pour promouvoir les échanges commerciaux

P. 6

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Djellaoui installe une commission stratégique pour le financement des grands projets

P. 4

INSPECTION DU TRAVAIL

Consacrer l'évaluation et renforcer l'action de proximité de l'inspecteur (Saihi)

P. 3

SANTÉ

**TORTICOLIS
Soulagez-le en douceur**

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN 2025 (PRÉPARATION)
ALGÉRIE - ZIMBABWE

Les «Verts» pour préserver la dynamique

P. 22



TISSEMSILT

Ouverture aujourd'hui du 17^e Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire

P. 16

BEJAIA

32 blessés dans un spectaculaire carambolage sur la RN 24

P. 2

AIN DEFLA

Une panne technique provoque une coupure d'eau dans quatre communes



Une importante perturbation de l'alimentation en eau potable a été enregistrée mercredi dernier dans quatre communes de la wilaya d'Ain Defla, provoquant des désagréments pour les habitants concernés.

Dans un communiqué rendu public, l'Algérienne des eaux (ADE) a précisé que cette coupure temporaire est due à une panne technique sur une vanne de distribution de 150 mm de diamètre, affectant les communes d'Ain Defla, Khemis Miliana, Sidi Lakhdar et Arib. Les responsables de l'ADE ont indiqué que le pompage de l'eau à partir de la station de traitement du barrage Sidi M'hamed Ben Tiba, située dans la commune d'Arib, a été interrompu mercredi matin afin de permettre la réparation urgente de l'équipement défectueux.

Les équipes techniques se sont immédiatement mobilisées pour rétablir le service dans les meilleurs délais.

Le retour au programme habituel de distribution d'eau est prévu dès la fin des travaux de maintenance. L'ADE a rassuré les citoyens en affirmant que toutes les mesures nécessaires sont prises pour minimiser la durée de la coupure et garantir la qualité de l'eau une fois l'alimentation rétablie.

Cette situation met en évidence les défis liés à la gestion des infrastructures hydrauliques, essentielles au bien-être des populations locales.

R.L

BEJAIA

32 blessés dans un spectaculaire carambolage sur la RN 24



Un grave accident de la circulation s'est produit mercredi matin sur la route nationale (RN) 24 traversant la wilaya de Bejaïa, faisant 32 blessés, selon la direction locale de la Protection civile.

L'accident, survenu vers 9h30 au lieu-dit Ighil El Bordj, a impliqué un camion, un bus de transport de voyageurs et deux véhicules légers.

L'impact multiple a provoqué une scène de chaos qui a nécessité une intervention rapide des secours.

Les victimes, âgées de 2 à 71 ans, ont été évacuées vers le service des urgences de l'hôpital Khalil Amrane, où elles ont reçu les premiers soins.

La majorité des blessés ont pu regagner leurs domiciles dans la matinée, tandis que sept personnes demeurent hospitalisées pour des examens complémentaires. Le wali de Bejaïa, M. Kamel-Eddine Kerbouche, s'est rendu sur les lieux et à l'hôpital pour s'enquérir de la situation et superviser la prise en charge médicale des blessés.

Il a instruit les services concernés de mobiliser tous les moyens nécessaires pour leur assistance.

Cet accident relance le débat sur la prudence au volant et l'état du réseau routier dans la région, rappelant l'urgence de renforcer la sécurité routière sur les axes les plus fréquentés de la wilaya.

R.L

SETIF

Un réseau international de trafic de drogue démantelé, 22 kg de cocaïne saisis



Un important réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue a été démantelé à Sétif, a annoncé mardi la Sûreté nationale.

L'opération, fruit d'un long travail d'investigation et de renseignement, a permis la saisie de plus de 22 kilogrammes de cocaïne et 17 kilogrammes de kif traité.

Selon les services de police, cette organisation criminelle entretenait des connexions transfrontalières avec des complices basés au Maroc.

Les enquêteurs ont mis en évidence des modes opératoires sophistiqués reposant sur des moyens de communication satellitaire et un maillage logistique bien structuré.

Huit individus ont été interpellés au terme de l'opération, accompagnée de la saisie de véhicules, d'équipements de télécommunication, de deux motos, d'un jet-ski et de plus de 3,3 millions de dinars en espèces.

Les suspects sont poursuivis pour détention et trafic de stupéfiants, blanchiment d'argent et contrebande, des faits constituant une atteinte grave à la santé publique et à la sécurité nationale.

Cette opération d'envergure confirme la détermination des forces de sécurité à intensifier la lutte contre le crime organisé et les réseaux transnationaux de narcotrafic qui menacent la jeunesse et l'économie du pays.

R.L

TIPAZA

Démantèlement de trois réseaux d'émigration clandestine par mer



Les services de sécurité de Tipasa ont réussi à démanteler trois réseaux d'émigration clandestine lors d'opérations coordonnées menées à Khemisti, Bous mail et Tipasa.

Trente-sept individus ont été arrêtés, dont seize organisateurs de traversées illégales vers l'Europe, selon un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Les policiers ont saisi trois embarcations, un moteur de 50 chevaux, deux véhicules, ainsi qu'une somme dépassant 1,9 million de dinars et 1.660 euros.

Des gilets de sauvetage et du matériel de navigation ont également été confisqués.

Ces réseaux exploitaient la détresse de jeunes candidats à la hargha en leur promettant une traversée sûre, avant de les escroquer ou de les exposer à un danger mortel en mer.

Grâce à une coordination efficace entre les unités de terrain, la police a pu déjouer ces projets criminels et interpellé les intermédiaires en flagrant délit alors qu'ils percevaient de l'argent et préparaient les embarcations.

Les suspects ont été présentés devant le parquet de Koléa pour association de malfaiteurs et organisation de traversées illégales.

Cette opération illustre la vigilance constante des forces de sécurité face à un phénomène complexe et persistant qui continue d'alimenter les réseaux de traite humaine et de mettre en péril la vie de nombreux jeunes Algériens.

R.L

Horaire des prières



Fajr : 05h50
Dohr : 12h31
Asr : 15h23
Maghreb : 17h44
Isha : 19h08

MÉTÉO

Alger	: 20°	12°
Oran	: 23°	12°
Annaba	: 18°	13°
Béjaïa	: 16°	11°
Tamanrasset	: 33°	17°

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

L'école algérienne au cœur de la renaissance nationale : un pari sur le savoir et la jeunesse

L'éducation nationale s'impose aujourd'hui comme la pierre angulaire de la renaissance de l'Algérie.

Plus qu'un simple secteur de service public, elle devient un véritable moteur de transformation et de progrès.

Les réformes entreprises par l'État traduisent une vision claire : réhabiliter l'école républicaine, renforcer son rôle d'ascenseur social et préparer les nouvelles générations à relever les défis d'un monde en mutation rapide.

L'école algérienne vit une période charnière.

Les mutations engagées touchent l'ensemble du système éducatif, depuis la refonte des programmes jusqu'à la modernisation des infrastructures.

Cette dynamique repose sur un principe fondamental : placer l'élève au centre du processus d'apprentissage.

Il ne s'agit plus seulement de transmettre des connaissances, mais de former des citoyens responsables, capables de penser, de créer et d'agir dans un environnement ouvert et compétitif.

La qualité de l'enseignement constitue désormais la priorité absolue.

La valorisation du métier d'enseignant, la révision des méthodes pédagogiques et l'introduction des outils numériques dans les salles de classe s'inscrivent dans une même logique de performance.

En intégrant les technologies de l'information, le système éducatif algérien franchit une nouvelle étape : celle de l'école connectée, interactive et tournée vers l'avenir.

Parallèlement, l'ouverture maîtrisée sur les langues étrangères, notamment l'anglais, symbolise la volonté d'inscrire la jeunesse algérienne dans la modernité sans renoncer à son identité.

Cette approche équilibrée permet de conjuguer enracinement national et ouverture internationale, en donnant aux élèves la capacité de dialoguer avec le monde tout en préservant leurs valeurs.

Les réformes engagées visent aussi à rapprocher l'école du marché du travail.

En révisant les programmes selon les besoins économiques réels, le système éducatif cherche à réduire l'écart entre la formation et l'emploi.

L'objectif est clair : former des compétences utiles, des esprits innovants et des talents capables de participer activement à la diversification de l'économie nationale.

Ce vaste chantier de modernisation, conduit avec méthode et vision, illustre la détermination de l'État à faire du savoir le socle du développement durable.

En investissant dans l'éducation, l'Algérie investit dans son avenir.

Car une nation qui croit en son école, c'est une nation qui croit en sa jeunesse.

L'école algérienne, renouée, ouverte et confiante, renoue ainsi avec sa mission originelle : éduquer, éclairer et élever.

Dans cette ambition collective, se dessine le visage d'une Algérie nouvelle « une Algérie où chaque enfant, quel que soit son milieu, peut rêver, apprendre et contribuer à la grandeur du pays ».

En plaçant l'éducation au cœur de son projet de société, l'Algérie choisit la voie la plus sûre : celle de la connaissance, de la dignité et de la souveraineté intellectuelle.

C'est là que se joue, plus que jamais, la véritable renaissance nationale.

REDACTION

CINQ ANS APRÈS LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE Vers un État algérien de transparence et de bonne gouvernance

Cinq ans après la révision constitutionnelle de 2020, la Cour constitutionnelle a célébré cet anniversaire à travers une journée d'étude organisée en collaboration avec l'Université de Tipasa.

L'événement a offert l'occasion de dresser un bilan constructif des avancées réalisées depuis l'entrée en vigueur de ce texte fondateur, marqué par la volonté du président de la République de refonder les institutions et de consacrer la bonne gouvernance.

Dans une allocution lue en son nom par le membre de la Cour, Abdelaziz Berkouk, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a affirmé que cette révision avait ouvert « une ère nouvelle dans l'histoire politique et institutionnelle du pays », en jetant les bases d'un État moderne, éthique et transparent, tourné vers la confiance du citoyen et la moralisation de la vie publique.

Selon elle, la Constitution de 2020 a été conçue dans un contexte politique exceptionnel, où la demande populaire pour plus de transparence, de justice et de responsabilité a trouvé un écho concret à travers la mise en place d'institutions indépendantes et de mécanismes de contrôle.

Mme Aslaoui a mis en exergue le rôle fondamental de la Cour constitutionnelle, héritière du Conseil constitutionnel, dans la préservation de la légalité et la protection des droits fondamentaux.

La réforme a introduit d'importantes transformations structurelles, élargissant ses prérogatives et améliorant ses méthodes de travail afin d'en faire un pilier de l'État de droit.



Cette rencontre, organisée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), s'inscrivait dans la politique d'ouverture et de dialogue adoptée par la Cour constitutionnelle. L'institution entend renforcer ses liens avec les milieux universitaires, en Algérie et à l'étranger, pour diffuser la culture constitutionnelle et faire mieux connaître son rôle dans la garantie du respect des lois fondamentales.

Après quatre années d'activité depuis son installation officielle le 18 novembre 2021, Mme Aslaoui a estimé qu'il était temps d'engager un bilan d'étape objectif. Magistrats, avocats et universitaires ont ainsi été

associés à une réflexion collective sur les nouvelles compétences de la Cour, sa jurisprudence et son apport à la consolidation de la démocratie. Les ateliers interactifs organisés à cette occasion ont permis d'analyser la portée juridique des décisions de la Cour et de débattre de ses perspectives d'évolution.

De l'avis unanime des participants, la révision de 2020 a véritablement posé les fondements d'un État de bonne gouvernance, où la transparence, la probité et la séparation des pouvoirs constituent les repères essentiels d'une République en marche vers la modernité institutionnelle.

R.N

INSPECTION DU TRAVAIL Consacrer l'évaluation et renforcer l'action de proximité de l'inspecteur (Saihi)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur la consécration de l'évaluation comme mécanisme de travail sur le terrain et le renforcement de l'action de proximité de l'inspecteur du travail, en tant qu'acteur clé dans l'application des législations pertinentes, indique mercredi un communiqué du ministère.

Présidant une réunion, mardi au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des activités des inspections du travail, et ayant regroupé les inspecteurs régionaux, et par visioconférence, l'ensemble des inspecteurs du travail de wilayas, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrit « dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Gouvernement relatives à la promotion de la bonne gouvernance dans la gestion du service public, et au renforcement de l'efficacité des organes d'inspection et de contrôle ». Il a souligné, dans ce cadre, le rôle stratégique de l'inspecteur du travail dans l'application de la législation du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, et l'accompagnement des établissements économiques et sociaux en vue d'assurer leur conformité aux dispositions du code du

travail, à même de contribuer au soutien de l'économie nationale, affirmant que l'évaluation continue des programmes d'action sectoriels « constitue une base essentielle pour élaborer des visions stratégiques d'avenir pour le secteur ».

Lors de cette réunion, M. Saihi a écouté un exposé exhaustif sur la stratégie générale de l'inspection du travail et le plan d'action à court et moyen terme, en sus d'autres exposés sur les principales activités sur le terrain, le bilan annuel et les mesures concrètes prises pour lutter contre le travail informel et garantir le respect des droits des travailleurs.

A l'issue des interventions, le ministre a donné une série d'instructions pour « le renforcement de la coordination entre les inspections régionales du travail, afin d'assurer une plus grande efficacité sur le terrain et une synergie des efforts aux niveaux local et national », mais aussi pour « la poursuite des efforts visant à lutter contre le travail informel, à travers l'intensification des campagnes sur le terrain et l'activation des mécanismes de contrôle ».

Il a également insisté sur la nécessité de « veiller à la protection des droits des travailleurs et à l'application

rigoureuse et équitable des législations sociales, tout en garantissant un environnement de travail sûr et équitable », « d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation » et de renforcer le rôle stratégique de l'inspecteur du travail, en tant que pilier essentiel de l'État de droit et de la justice sociale, et partenaire accompagnant les entreprises économiques ».

Les instructions ont également porté sur la « transition d'une gestion traditionnelle vers une administration moderne, à travers l'adoption de la numérisation dans le traitement, la communication et le contrôle sur le terrain, ainsi que sur l'adoption d'une approche de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises et des travailleurs, privilégiant le conseil et l'encadrement sur l'aspect répressif ».

Elles ont, en outre, souligné l'importance de « renforcer la coordination intersectorielle selon une approche numérique moderne, contribuant à l'éradication de la bureaucratie et à la promotion de la transparence », et d'« assurer une communication permanente et un accompagnement des entreprises, notamment à travers l'organisation de sessions de for-

mation au profit des employeurs sur la législation et les relations de travail ».

Le ministre a qualifié les inspecteurs du travail de « pierre angulaire dans la protection des droits et la promotion d'un environnement professionnel sain, en leur qualité de représentants de l'Etat sur le terrain chargés de veiller à l'application des législations sociales, au soutien de l'économie nationale et à la promotion du dialogue social, dans le but de protéger les droits des travailleurs et de servir l'intérêt général ».

A ce titre, il a révélé qu'« une feuille de route sera élaborée prochainement au niveau central, afin de définir les orientations générales du secteur et le plan d'action pour la prochaine étape », appelant les cadres à « travailler dans un esprit d'équipe et de coopération pour atteindre les objectifs fixés ».

Au terme de la rencontre, M. Saihi a affirmé que « la protection des droits des travailleurs et la préservation des emplois ne constituent pas uniquement une mission administrative, mais un devoir national qui traduit l'attachement de l'Etat aux principes de justice sociale et de primauté du droit », selon la même source.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE Le président Tebboune accorde une grâce à Boualem Sansal à la demande de son homologue allemand

Dans un geste empreint d'humanisme et de diplomatie, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'accorder une grâce présidentielle à l'écrivain Boualem Sansal, suite à une demande officielle formulée par le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Frank-Walter Steinmeier.

Selon un communiqué émanant de la Présidence de la République, cette requête, datée du 10 novembre 2025, a particulièrement retenu l'attention du chef de l'État algérien, en raison de sa dimension humanitaire et du lien d'amitié entre les deux pays. En vertu de l'article 91, alinéa 8, de la Constitution, et après les consultations requises par la loi, le président Tebboune a répondu favorablement à la demande de son homologue allemand, soulignant ainsi la profondeur des relations bilatérales entre Alger et Berlin. Le communiqué précise également que l'État allemand prendra en charge le transfert et les soins de Boualem Sansal, dans le respect des dispositions humanitaires convenues. Cette décision présidentielle s'inscrit dans une approche empreinte de sagesse, de respect mutuel et de coopération entre deux nations partenaires.

Elle illustre la volonté de l'Algérie de promouvoir les valeurs de tolérance et de dialogue tout en renforçant ses relations diplomatiques fondées sur la compréhension et la confiance réciproques.

R.N

ALGÉRIE - SOMALIE Le président somalien visite l'unité de production de médicaments du groupe Saidal à Alger



Le président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, a visité, mercredi, l'unité de production de médicaments relevant du groupe Saidal à Alger, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie.

Le président somalien a visité l'unité de production de médicaments solides destinés au traitement des maladies chroniques et le département de conditionnement des médicaments anticancéreux.

Pour rappel, le président somalien effectue, depuis lundi, une visite officielle en Algérie.

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique, mercredi, un communiqué de cette institution. Les questions orales concerneront les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Santé, des Moudjahidine et des Ayants-droit, de l'Industrie, ainsi que celui du Tourisme et de l'Artisanat, précise la même source.

APS

JUSTICE

Code de procédure pénale: les juridictions chargées de l'application des peines au centre d'un colloque à l'ESM de Koléa

Le Centre de recherches juridiques et judiciaires organise, aujourd'hui, un colloque sur le thème: "Les juridictions chargées de l'application et de l'aménagement des peines, à la lumière du Code de procédure pénale", sous l'égide du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, indique mercredi un communiqué du ministère.

Ce colloque se tiendra à l'Ecole supérieure de la Magistrature (ESM) de Koléa, avec la participation de "200 participants en présentiel, dont des juges d'application des peines, et des présidents de sections et de chambres d'application des peines, de parquets de la République et de parquets généraux, ainsi que de conseillers et d'avocats d'office à la Cour Suprême, et des cadres de l'administration centrale du ministère de la Justice", précise la même source.

Deux cents (200) juges issus des différentes juridictions y participeront également par visioconférence, ajoute le communiqué.

Ce colloque vise à "faire connaître les juridictions chargées de l'application des peines et leurs compétences, ainsi que les procédures suivies devant celles-ci, conformément aux dispositions de la loi 25-14 portant nouveau Code de procédure pénale, ainsi qu'à traiter les différentes problématiques pratiques liées à l'application des régimes d'aménagement de peine".

Le colloque portera sur deux principaux axes, le premier concerne "Les juridictions chargées de l'application des peines", qui traitera de deux volets liés à "La surveillance judiciaire de l'application des peines dans les systèmes comparés" et "Les juridictions chargées de l'application des peines et les procédures suivies devant celles-ci".

Le deuxième axe concerne, quant à lui, "Les régimes d'aménagement de peine" et examinera "La libération conditionnelle et le travail d'intérêt général, et leur efficacité dans la réinsertion sociale des détenus", ainsi que "Les problématiques pratiques liées à l'application des régimes d'aménagement de peine", conclut le communiqué du ministère de la Justice.

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Djellaoui installe une commission stratégique pour le financement des grands projets

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a procédé mardi à Alger à l'installation officielle de la commission d'accompagnement, de suivi et d'homologation des documents techniques relatifs au financement externe des projets structurels du secteur.

Cette instance stratégique, mise en place au siège du ministère, aura pour mission principale d'assurer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la concrétisation des projets à haute valeur économique et infrastructurelle.

Composée de cadres centraux du ministère, de représentants d'agences et d'établissements publics sous tutelle ainsi que d'experts spécialisés dans le financement externe et la gestion contractuelle, la commission incarne une nouvelle approche axée sur la rigueur, la transparence et la performance.

Elle contribuera à harmoniser les procédures de suivi des projets structurants et à garantir la conformité technique des documents requis pour les opérations de financement menées sous la supervision du ministère des Finances. Au cours de la réunion d'installation, M. Djellaoui a insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance dans la gestion des projets publics, de fluidifier les circuits administratifs et d'assurer un suivi technique précis afin



de garantir la réussite des programmes stratégiques du secteur. Il a également souligné que la performance et la qualité des infrastructures réalisées constituent un levier essentiel de la croissance nationale et un indicateur majeur de la bonne gouvernance. Cette

initiative traduit la volonté du gouvernement d'optimiser la gestion des investissements publics et d'accélérer la cadence de réalisation des grands chantiers structurants au service du développement durable du pays.

R.N

COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Sayoud entame une série de réunions consacrées à l'évaluation de la mise en oeuvre des programmes complémentaires de développement dans nombre de wilayas

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a entamé, hier, une série de réunions consacrées à l'évaluation de l'état de mise en oeuvre des programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de nombre de wilayas, indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre

a présidé les travaux de la première réunion consacrée à l'évaluation de la mise en oeuvre du programme complémentaire de développement destiné à la wilaya de Djelfa, et ce, en présence du wali de Djelfa, Djahid Mouss, du wali délégué de la circonscription administrative d'Aïn Oussara, du wali délégué de la circonscription administrative de Messaad, ainsi que de responsables de l'organe exécutif

de la wilaya de Djelfa et des cadres centraux du ministère.

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du développement local et de l'évaluation de la mise en oeuvre des programmes complémentaires de développement décidés par le président de la République au profit des wilayas de Djelfa, Tissemsilt, Khenchela et Tindouf.

PARLEMENT

Une délégation du Conseil de la nation participe aux travaux de la Conférence parlementaire internationale des Présidents

Une délégation du Conseil de la nation a pris part, mardi aux travaux de la Conférence parlementaire internationale des Présidents à Islamabad (Pa-

kistan) sous le thème "Paix, sécurité et développement", en présence de 37 délégations parlementaires représentant différentes régions du monde, ainsi qu'un nombre de responsables d'organisations parlementaires internationales et régionales, indique un communiqué du Conseil.

À l'ouverture des travaux de la Conférence, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a affirmé, dans une allocution lue en son nom par le président du Groupe parlementaire du tiers présidentiel, M. Saâd Arrous, que "l'approche globale de l'Algérie en matière de sécurité et de développement a permis d'assurer une stabilité totale dans le pays sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelant la Conférence à être une tribune en faveur des causes de libération".

Il a ainsi mis en avant "l'approche globale de l'Al-

gérie pour l'édification d'une paix durable et d'un développement soutenu, approche qui a permis au pays de connaître un succès total et que l'Algérie s'attache à partager sur les scènes internationale et africaine".

Il a rappelé que "cette approche repose sur le dialogue, la réconciliation nationale, le règlement pacifique des conflits et le refus de toute ingérence étrangère dans les affaires internes des Etats".

M. Nasri a également évoqué "la stratégie algérienne de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, fondée sur la complémentarité entre la sécurité et le développement économique", soulignant que "le succès de cette politique se traduit par la stabilité totale que connaît aujourd'hui l'Algérie, laquelle lui permet de se consacrer pleinement à son processus de renouveau national, sous la direction du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a aussi affirmé que "la paix, la sécurité et le développement en Afrique constituent une priorité majeure pour l'Algérie, qui inscrit les intérêts des peuples africains au cœur de ses objectifs économiques, à travers la solidarité et les accords de coopération".

Le président du Conseil de la nation a cité à cet égard "le succès du Salon du commerce interafricain, récemment accueilli par l'Algérie, en tant qu'espace concret pour favoriser le développement durable et renforcer l'intégration continentale".

Il a ainsi réitéré "la position constante de l'Algérie en faveur de la décolonisation en Palestine et au Sahara occidental", appelant la Conférence parlementaire internationale des Présidents "à devenir une tribune parlementaire soutenant les causes de libération à travers le monde".

APS

CONFÉRENCE ET EXPOSITION DU HADJ À DJEDDAH

Les membres du Bureau des affaires des pèlerins algériens participent à plusieurs ateliers spécialisés

Les membres du Bureau des affaires des pèlerins algériens ont participé, dans le cadre de la Conférence et Exposition du Hadj 1447H, organisée à Djeddah (Arabie saoudite), à plusieurs ateliers spécialisés portant sur les questions organisationnelles et techniques, indique, mardi, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO).

L'objectif de la participation des membres du Bureau des affaires des pèlerins algériens à ces ateliers est "d'être au fait des nouveautés organisationnelles, tech-

niques et sanitaires, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité des services offerts aux pèlerins algériens", précise la même source.

Dans ce sillage, le chef de la délégation médicale, représentant le ministère de la Santé, a tenu une rencontre avec le sous-secrétaire du ministère saoudien de la Santé, avec lequel il a évoqué les questions relatives aux nouvelles exigences sanitaires, et échangé les points de vue sur les meilleures pratiques en matière de prise en charge médicale des pèlerins.

TIZI OUZOU

Une révolution des infrastructures sportives au service de toutes les communes

La wilaya de Tizi-Ouzou s'apprête à achever un plan inédit visant à doter chaque commune d'équipements sportifs et de loisirs modernes.

Cette initiative ambitieuse promet un accès équitable aux infrastructures, stimulant le dynamisme territorial et la pratique sportive pour la jeunesse.

La Direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou a annoncé l'achèvement imminent d'une nouvelle carte sportive ambitieuse, destinée à corriger les déséquilibres historiques dans la répartition des infrastructures.

Ce projet stratégique couvre l'ensemble des 67 communes de la wilaya et vise à garantir un accès équitable aux équipements sportifs, de loisirs et de compétition.

Selon Aziz Tahir, Directeur de la jeunesse et des sports, « chaque commune doit disposer de stades, de piscines ou de complexes sportifs, pour créer une homogénéité territoriale et of-



frir l'accès au sport pour tous ». À ce jour, 95 % des communes ont déjà bénéficié de l'inscription d'un stade pour leur territoire, tandis que les trois dernières communes font l'objet d'études pour la rénovation et la mise aux normes des aires de jeux existantes. Les piscines communales, notamment celles semi-olympiques de Boghni et Ouadhias, seront

opérationnelles dès novembre, et d'autres projets sont en cours à Tizi-Ghennif et Yakouren.

Des piscines de proximité ont également été demandées pour chaque chef-lieu de daïra, adaptées aux superficies disponibles.

Les infrastructures pour la jeunesse connaissent également un renouveau significatif. Plusieurs complexes sportifs de proximité

ont été inaugurés à Yakouren, Makouda, Mekla et Djemaa N'Sharidj. Maisons de jeunes, auberges et salles de sport renouvelées offrent aux associations et clubs locaux des espaces modernes et fonctionnels.

La future salle Omnisport d'Azazga accueillera notamment l'équipe féminine senior de volleyball, illustrant la volonté de soutenir le sport féminin et le mouvement associatif.

Ce plan traduit une vision stratégique : faire du sport et des loisirs un levier de cohésion sociale, de santé et de dynamisme territorial. Avec cette carte sportive, Tizi-Ouzou se positionne comme un modèle national en matière d'équité et de modernisation des infrastructures, garantissant à chaque citoyen un accès à des installations sécurisées et de qualité.

R.L

OUM EL BOUAGHI

Ouverture de 50 km de pistes forestières depuis début 2025

Pas moins de 50 kilomètres de pistes forestières ont été ouverts dans la wilaya d'Oum El Bouaghi depuis le début de l'année en cours 2025, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation locale des forêts.

L'enveloppe financière octroyée à ces opérations d'ouverture de 50 km auxquels s'ajouteront 16 km à réceptionner avant fin 2025 a atteint 165 millions DA, a indiqué à l'APS le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes de la Conservation des forêts, Nabil Afri.

Ces pistes se répartissent sur les massifs forestiers des communes d'Ouled Hamla, Souk Naamane, Bellala, Meskiana, Oued Nini, Ain Kercha, F'kirina et Ain Fakroun, selon la même source.

L'objectif de ces actions retenues au programme sectoriel 2025 est de faciliter les opérations de gestion, de surveillance des infractions dans ces massifs outre les interventions de lutte contre les incendies, a relevé M. Afri. Au cours de l'année passée, 85 km de pistes forestières ont été ouverts dans la wilaya, a rappelé le même cadre qui a fait état du lancement prochain d'opérations d'ouverture de 78 km de pistes.

SAÏDA

Lancement en décembre prochain des travaux de réalisation de 2.000 logements AADL 3

Les travaux de réalisation d'un quota de 2.000 logements en formule location-vente (AADL 3) seront lancés en décembre prochain dans la wilaya de Saïda, a annoncé mercredi le wali de la wilaya, Amoumen Marmouri.

Lors d'une visite d'inspection des projets d'habitat en cours de réalisation dans la zone d'Aïn Zarqa, à Saïda, le wali a souligné que cette nouvelle tranche de logements AADL sera mise en chantier le mois prochain. Il a indiqué que le terrain d'assiette destiné à ce projet a été sélectionné au niveau du nouvel pôle urbain d'Aïn Zarqa, situé à la sortie est de la ville de Saïda.

Actuellement, a-t-il ajouté, les procédures administratives liées au lancement du projet sont en voie d'achèvement au niveau de la Direction du logement, soulignant que les autorités locales y accordent une grande importance.

Par ailleurs, au cours du même mois de décembre, il sera procédé au lancement de l'étude technique relative à la réalisation d'une route de 9

km, reliant le site du projet à la route nationale RN n 92 (reliant les wilayas de Saïda et d'El Bayadh), afin de faciliter la circulation et l'accès au futur quartier d'habitat.

En inspectant les projets de logements publics locatifs (LPL), qui totalisent plus de 4.000 unités en cours de construction dans ce même pôle urbain, le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux, notamment ceux liés aux aménagements extérieurs : réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité. M. Marmouri s'est également rendu sur le chantier d'un programme de 200 logements promotionnels aidés (LPA) dans le quartier Dahr Cheikh, au chef-lieu de wilaya, où le taux d'avancement des travaux a atteint 30%. Il a souligné la nécessité de livrer ces projets dans un délai maximal de 12 mois.

Le wali a, par ailleurs, visité deux projets d'infrastructures éducatives à Saïda, notamment la réalisation d'un nouveau lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, et d'un groupe



so scolaire pour le cycle primaire.

Les deux chantiers connaissent une progression rapide, alors que ces établissements entreront en service dès la prochaine rentrée scolaire, selon le wali.

SKIKDA

Lancement de plusieurs projets destinés à raccorder un millier de foyers aux réseaux de l'électricité et du gaz

Des travaux destinés à raccorder quelque 1.000 foyers aux réseaux de l'électricité et du gaz ont récemment été lancés dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de distribution relevant du groupe Sonelgaz.

La responsable de la communication de cette direction, Widad Kanouche, a déclaré à l'APS que ces projets "s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à généraliser le raccorde-

ment aux réseaux énergétiques". Il s'agit, a-t-elle précisé, du raccordement de 4 sites totalisant 906 foyers au réseau de distribution du gaz naturel gaz naturel et de 2 sites comprenant 90 foyers au réseau électrique.

Elle a également détaillé que les projets de raccordement au réseau du gaz, entamés en octobre dernier, comprennent la mise en gaz de 404 foyers dans la zone de Beni Saïd (ouest de Skikda), avec mise en place d'un réseau de distribution long de 19,6 km, et de 200 foyers ruraux dans la région de Stîha,

dans la daïra de Ramdane Djamel nécessitant la réalisation d'un réseau de distribution de 4,2 km.

Les travaux restants du projet de raccordement de 115 foyers, à Ain Zouit centre au réseau du gaz naturel (réseau de 6 km) et de 147 foyers de la cité 19-Mars à Zerdaza (sud de Skikda), pour un réseau long de 2,34 km, seront également parachevés, selon la même source.

Des travaux portant sur le raccordement au réseau électrique ont également été lancés, notamment dans les régions de Dekiche-Rabah

et de Ghamit (Emdjez Edchiche), et au groupement urbain des Frères Nacer, à Oued Laksab (Salah Bouchaour), au bénéfice de 90 foyers.

Le financement de la plupart de ces projets est puisé du budget de la wilaya, selon la même source qui a annoncé que d'autres projets similaires seront "bientôt" lancés.

Il convient de noter que le nombre total des clients de la direction de distribution est de l'ordre de 264.000 pour l'électricité et de 149.000 pour le gaz naturel.

AÏN-TEMOUCHENT

Elaboration d'une étude pour l'extension de la zone industrielle de Tamazoura

Le secteur de l'industrie à Aïn-Témouchent, a entamé l'élaboration d'une étude portant sur l'extension de la zone industrielle de Tamazoura sur une superficie supplémentaire de 226 hectares, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Hebbaz Kouadri.

Cette étude vise à créer une nouvelle assiette foncière à même de répondre à la demande d'investissement enregistrée, notamment pour les projets industriels nécessitant de vastes

superficies, a-t-il indiqué, précisant qu'une enveloppe financière de 80 millions DA a été allouée pour la réalisation de cette étude, dont le suivi est assuré par le secteur des travaux publics.

Le projet d'extension de la zone industrielle de Tamazoura revêt une importance particulière pour attirer de nouveaux projets économiques, compte tenu de la position stratégique de

cette zone, située non loin de la zone industrielle de Tafrouri (Oran), ce qui, a fait savoir le même responsable, "devra contribuer à la création d'un pôle industriel d'excellence à proximité du port d'Oran".

La zone industrielle de Tamazoura s'étend actuellement sur 205 hectares, avec un taux d'aménagement de 98%. Les travaux relatifs au réseau routier, ainsi qu'au raccordement à

l'électricité, au gaz, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'évacuation des eaux pluviales sont achevés, a souligné M. Kouadri, précisant qu'elle a été également raccordée à la fibre optique.

La même zone industrielle compte 102 projets d'investissement agréés, dont 16 sont déjà entrés en exploitation dans diverses activités industrielles, générant 1.178 emplois.

Les travaux de cinq autres projets sont terminés et leur mise en service est imminente, ce qui permettra la création de 394 postes supplémentaires, selon le même responsable.

APS

PLF 2026

Une vision audacieuse pour une économie diversifiée, solidaire et durable

L'Assemblée populaire nationale (APN) a été, mardi soir, le théâtre d'un débat déterminant pour l'avenir économique et social du pays.



Dans une atmosphère à la fois studieuse et empreinte d'attentes, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a livré une présentation approfondie du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2026, avant d'apporter des réponses précises aux nombreuses interrogations formulées par les députés.

En présence du président de l'Assemblée, Brahim Boughali, et de plusieurs membres du gouvernement, cette séance plénière a marqué l'ultime étape d'un cycle de discussions riches, amorcé trois jours plus tôt, autour d'un texte porteur d'ambitions économiques, d'engagement social et de réformes structurelles.

Dès les premières interventions, un consensus s'est dégagé au sein de l'hémicycle : le PLF 2026 se veut non seulement un instrument budgétaire, mais aussi un levier stratégique de développement national.

Le ministre Bouzred a souligné que ce texte s'inscrit dans la continuité de la vision économique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fondée sur la diversification des sources de richesse, la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et la promotion d'un modèle de croissance équilibré et durable.

Le projet, a-t-il précisé, repose sur trois piliers essentiels : la relance de l'investissement productif, la modernisation du cadre budgétaire et fiscal, et le renforcement du caractère social de l'État.

Ces orientations visent à accompagner la transformation structurelle de l'économie nationale, en accordant une place centrale aux secteurs industriels, agricoles, technologiques et aux exportations hors hydrocarbures. Les prévisions économiques confirment cette dynamique.

Le taux de croissance est estimé à 4,1 % en 2026, pour atteindre 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028. Ces chiffres, jugés prudents mais prometteurs, traduisent la confiance du gouvernement dans la résilience de l'économie nationale face aux aléas mondiaux.

Des choix budgétaires au service du développement et de l'équité sociale

Sur le plan budgétaire, le ministre des Finances a dévoilé des chiffres reflétant la volonté de concilier ambition économique et discipline financière.

Les dépenses publiques s'élèvent à 17.636,7 milliards de dinars, tandis que les recettes prévues atteignent 8.009 milliards.

Ce différentiel, assumé, traduit le choix du gouvernement de

poursuivre une politique d'investissement volontariste, orientée vers les grands projets structurants : infrastructures, santé, éducation, logement et transition énergétique.

Selon Abdelkrim Bouzred, « chaque dinar investi devra générer un impact concret sur la croissance, l'emploi et la cohésion sociale ».

Une approche pragmatique qui met la performance et la transparence au cœur de la gestion publique.

Les députés ont largement salué cette orientation, insistant toutefois sur la nécessité de veiller à une exécution rigoureuse des projets inscrits, souvent freinés par des lenteurs administratives ou des dysfonctionnements locaux.

Plusieurs d'entre eux ont appelé à renforcer la coordination intersectorielle et à accorder une attention particulière aux régions défavorisées, aux jeunes porteurs de projets et aux ménages vulnérables.

Une gouvernance financière modernisée et transparente

Au-delà des chiffres, le PLF 2026 incarne une volonté affirmée de refonte de la gouvernance financière publique.

Le ministre a annoncé une série de réformes destinées à améliorer la gestion des finances de l'État, notamment à travers la numérisation des procédures budgétaires, la rationalisation des dépenses et la généralisation du contrôle interne.

Cette modernisation, a-t-il expliqué, s'inscrit dans une vision de long terme qui fait de la transparence et de la redevabilité des valeurs cardinales.

« Le citoyen doit pouvoir mesurer l'efficacité de la dépense publique et constater les effets des politiques économiques sur sa vie quotidienne », a-t-il insisté.

Le projet introduit également des mesures fiscales incitatives destinées à encourager les investissements nationaux et étrangers, tout en simplifiant les démarches administratives. Ces réformes visent à rendre le climat des affaires plus attractif et à renforcer la compétitivité du tissu productif national.

Le maintien du caractère social de l'État : un engagement réaffirmé

Tout en misant sur la rigueur et la performance, le PLF 2026 ne renonce pas à la dimension sociale qui constitue l'un des fondements du modèle algérien.

Le ministre Bouzred a réaf-

firmé que le soutien de l'État aux catégories défavorisées, aux jeunes entrepreneurs et aux zones rurales reste une priorité absolue.

Le texte maintient ainsi les subventions destinées à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, tout en œuvrant à leur meilleure rationalisation.

Il s'agit, selon le ministre, d'un État-providence rénové, plus équitable et plus efficace, capable d'assurer la justice sociale sans compromettre les équilibres macroéconomiques.

Cette orientation traduit la volonté du gouvernement de concilier développement économique et solidarité nationale, dans un contexte mondial marqué par les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques.

Une vision d'avenir pour une Algérie souveraine et compétitive

L'ensemble des débats a mis en relief l'esprit d'ouverture et de dialogue qui anime les relations entre le gouvernement et les représentants du peuple. Les députés, tout en saluant la cohérence du texte, ont formulé des propositions constructives visant à renforcer son efficacité sur le terrain.

Le ministre des Finances a pour sa part conclu en affirmant que « le projet de loi de finances 2026 n'est pas une simple compilation de chiffres, mais une feuille de route stratégique pour construire une Algérie nouvelle, forte de ses ressources humaines, de ses potentialités économiques et de sa souveraineté financière ». La séance de vote prévue pour mardi prochain devrait ainsi consacrer une étape décisive dans la mise en œuvre d'un budget porteur d'espoir, conçu pour accompagner la mutation économique du pays et consolider les acquis sociaux.

Le PLF 2026 se présente donc comme un instrument de transformation, ancré dans une vision équilibrée entre rigueur et ambition, entre économie de production et justice sociale.

Il traduit la conviction que le développement durable repose avant tout sur une gouvernance responsable, une gestion rationnelle des ressources et une mobilisation collective au service du bien commun.

En définitive, ce texte incarne la volonté politique d'une Algérie qui avance, qui investit et qui protège « une Algérie confiante en son avenir, prête à relever les défis économiques du monde moderne tout en préservant son modèle social et souverain ».

R. E.

INFORMATION

L'APS et Djezzy signent une convention de partenariat stratégique

L'Agence nationale d'information, Algérie Presse Service (APS) et le leader des solutions technologiques Djezzy ont signé, mercredi à Alger, une convention de partenariat stratégique, s'inscrivant dans le cadre d'une vision commune visant à valoriser le contenu informatif algérien et à accompagner l'évolution du domaine de l'information et de la communication, indique un communiqué conjoint des deux établissements.

La convention a été signée, au siège de Djezzy à Dar El Beida (Alger), par le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, et le Directeur général de Djezzy, M. Boumediene Senouci.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une vision commune visant à valoriser le contenu informatif algérien et à accompagner l'évolution du domaine de l'information et de la communication à l'ère du numérique.

Entre autres axes de coopération dans le cadre du développement des deux établissements, la convention prévoit l'intégration des services d'information de l'APS dans les offres commerciales et des packages de services de téléphonie mobile diffusés par SMS.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Examen des moyens de renforcer la coopération algéro-jordanienne

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudiri, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie en Algérie, Ahd Swaidat, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur des médicaments et de l'industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère, a permis de passer en revue les moyens de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de la production pharmaceutique, précise la même source.

Elle a été l'occasion de réaffirmer l'intérêt de l'Algérie pour le développement d'un partenariat dans le domaine de la fabrication de fournitures médicales, compte tenu des capacités et de l'expertise dont dispose la Jordanie dans ce domaine, ajoute le communiqué.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-RUSSE
Réunion technique pour promouvoir les échanges commerciaux

Des cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ont tenu, hier à Alger, une réunion technique avec la délégation russe participant au Forum économique et commercial algéro-russe, consacrée à l'examen des moyens et mécanismes à même d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, présidée par le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère, Abdeslam Djahit et le président du Centre d'exportation russe (REC) pour l'Afrique du nord et le Moyen-Orient, Israfil Ali-Zade, a été organisée en marge du Forum économique et commercial algéro-russe et du Conseil d'Affaires mixte qui se tient, les 12 et 13 novembre courant, à l'hôtel El Aurassi, précise la même source.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des présidents du Conseil d'Affaires algéro-russe, Mehdi Bouguendoura et Ahmed Azimov, a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération commerciale entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'exportation, de la logistique, et des normes techniques, et d'encourager les partenariats entre les opérateurs économiques algériens et russes.

Les deux parties sont convenues du renforcement de la coordination entre les organismes économiques et de l'organisation mutuelle d'événements et d'expositions, afin d'élargir les domaines de coopération économique bilatérale.

Au terme de la réunion, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à travailler conjointement pour hisser le niveau des échanges commerciaux, et refléter ainsi la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Fédération de Russie.

APS

L'ALGÉRIE À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS

La ZLECAF, un levier pour l'exportation hors hydrocarbures

L'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed a abrité, mercredi, un colloque national d'envergure consacré à un thème d'une actualité brûlante : les exportations algériennes hors hydrocarbures vers le continent africain et les stratégies pour les renforcer.



Économistes, chefs d'entreprise, experts en commerce international et opérateurs économiques se sont réunis pour réfléchir ensemble à la meilleure manière de positionner l'Algérie comme acteur économique majeur en Afrique.

Au centre des débats, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), présentée par le sous-secrétaire au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Walid Belabidi, comme une opportunité historique pour l'économie nationale.

Selon lui, l'adhésion de l'Algérie à ce vaste espace commercial continental constitue « une étape décisive dans le processus d'intégration économique africaine », offrant la possibilité au pays de devenir « une

puissance compétitive » sur le marché africain. La ZLECAF, a-t-il ajouté, « représente un levier stratégique pour stimuler la compétitivité des entreprises algériennes, encourager l'investissement et conquérir de nouvelles parts de marché dans différents pays africains ».

L'expert en commerce international Ali-Bey Nasri a, de son côté, mis l'accent sur la diversification des investissements et la nécessité de sortir du modèle économique traditionnel fondé sur les hydrocarbures.

Il a plaidé pour un développement accru de secteurs porteurs tels que l'agroalimentaire, les industries de transformation, l'agriculture et les start-up technologiques, estimant que l'innovation constitue désormais un moteur essentiel de crois-

sance et d'accès aux marchés africains.

Le président du colloque, Dr. Kensab El Hadj-Mohamed, a, quant à lui, souligné que « la diversification de la base productive nationale et la montée en gamme du produit algérien » sont indispensables pour renforcer la présence du pays sur les marchés régionaux.

Il a appelé à une meilleure coordination entre les acteurs économiques, publics et privés, et à l'exploitation de la connaissance et de la recherche appliquée comme fondements d'une économie exportatrice solide et durable.

Organisé conjointement par le Laboratoire des économies euro-méditerranéennes et le Laboratoire de recherche appliquée sur l'entreprise, l'industrie et le territoire de l'Université

d'Oran 2, le colloque s'est articulé autour de trois ateliers thématiques. Les discussions ont porté sur les opportunités sectorielles, les mécanismes publics de soutien à l'exportation et les défis structurels liés à l'intégration du marché africain à long terme.

Les échanges ont permis d'établir un constat clair : l'Algérie dispose d'un potentiel considérable pour diversifier ses exportations et renforcer sa présence sur le continent. À condition, toutefois, de mobiliser ses compétences, de moderniser son tissu productif et de miser sur une diplomatie économique proactive. Oran s'est ainsi transformée, le temps d'une journée, en un véritable laboratoire d'idées pour une Afrique économique ouverte à l'Algérie.

R. E.

HYDROCARBURES

M. Arkab examine les moyens d'élargir la coopération bilatérale avec l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique, Elizabeth Moore Aubin, avec laquelle il a examiné les perspectives de renforcement des relations bilatérales, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, ainsi que les moyens d'élargir la coopération entre les deux pays dans la fabrication d'équipements et de matériels destinés à l'industrie pétrolière et gazière, indique un communiqué du ministère. Lors de cette

rencontre, tenue en présence de cadres des deux côtes, "les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer le dialogue et la coopération entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique, à la lumière des mutations que connaissent les marchés de l'énergie et des ressources naturelles à l'échelle mondiale, et ce, au service des intérêts des deux pays et du développement durable", précise la même source.

A cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance des échanges et concerta-

tions en cours entre les entreprises algériennes et américaines, notamment entre Sonatrach et ExxonMobil et Chevron, appelant à étendre les domaines de coopération à l'industrie de transformation et aux technologies modernes de réduction des émissions. Les deux parties ont également évoqué "les possibilités de coopération dans les domaines de l'innovation, de la recherche et développement, de l'échange d'expertises et de la formation dans les technologies avancées liées à l'industrie pétrolière et gazière, en vue de renforcer la valeur ajoutée locale et de favoriser le transfert de savoir-faire et de technologie", ajoute le communiqué.

De son côté, Mme Moore Aubin s'est dite "satisfaite du niveau des relations privilégiées entre les deux pays", saluant "le climat des affaires favorable qu'offre l'Algérie". Mettant en avant "la confiance affichée par les entreprises américaines à l'égard du marché algérien", l'ambassadrice a indiqué que "les compagnies américaines souhaitent renforcer leur présence et leurs investissements en Algérie, à travers des partenariats à long terme dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière", conclut le communiqué.

APS

HYDROGÈNE VERT

Sonatrach participe à Berlin à une rencontre sur l'avancement des projets ALTEH2A et SouthH2 Corridor

Le PDG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, a pris part, mercredi à Berlin (Allemagne), à la tête d'une délégation de cadres dirigeants du Groupe, à un important événement consacré à la présentation de l'avancement des travaux du projet de l'hydrogène vert Algeria to Europe Hydrogen Alliance (ALTEH2A) et SouthH2 Corridor, visant à produire de l'hydrogène en Algérie et l'exporter vers l'Europe, a indiqué un communiqué du groupe. Cet événement a réuni "des représentants de haut niveau du secteur énergétique d'Algérie, d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche, venus examiner les progrès réalisés dans le cadre de ce projet et échanger sur les conditions nécessaires à la réussite de cette coopération stratégique", précise la même source.

Ce projet est porté conjointement par les sociétés Sonatrach et Sonelgaz (Algérie), VNG AG (Allemagne), SNAM et Sea Corridor (Italie) et Verbund Green Hydrogen (Autriche), a noté le communiqué.

Sonatrach a souligné aussi que "l'Alliance ALTEH2A s'appuie sur les importantes ressources en énergies renouvelables de l'Algérie et explore les opportunités de production de l'hydrogène vert en Algérie pour approvisionner le marché européen via le Corridor Sud, créant ainsi de nouvelles opportunités de croissance durable et de coopération internationale".

Les projets s'inscrivent dans le cadre du SouthH2 Corridor ont été reconnus par la Commission européenne comme "Projets d'intérêt commun (PIC)", confirmant "leur portée stratégique pour les infrastructures énergétiques transfrontalières", a fait savoir Sonatrach.

En janvier 2025, rappelle-t-on de même source, les gouvernements de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne ont réaffirmé leur engagement commun à travers la signature d'une déclaration de soutien politique à ce corridor.

En octobre 2024, un mémorandum d'entente avait été signé entre Sonatrach, Sonelgaz, VNG, SNAM et Sea Corridor, et Verbund Green Hydrogen portant sur la réalisation conjointe des études nécessaires, tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène, pour évaluer la viabilité et la rentabilité d'un projet intégré qui vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie afin d'approvisionner le marché européen via la dorsale Sud SouthH2 Corridor.

"Le développement d'une filière hydrogène intégrée représente, pour Sonatrach, une opportunité historique de consolider la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Europe, tout en s'inscrivant durablement dans la dynamique mondiale de l'énergie propre et du développement durable", a-t-on encore souligné de même source.

APS

M A R C H É S B O U R S I È R S

Bourses mondiales en hausse

Les marchés boursiers mondiaux sont allés de l'avant mardi, profitant des espoirs de résolution prochaine du blocage budgétaire aux Etats-Unis, malgré quelques prises de bénéfice sur les géants technologiques américains face aux doutes sur leur niveau de valorisation.



Le Sénat américain a adopté lundi une proposition de loi qui prolonge le budget actuel jusqu'à fin janvier, et la Chambre doit en débattre à partir de mercredi, avec un vote attendu potentiellement dans la soirée.

Le Dow Jones, qui regroupe des entreprises et des industries dépendant largement des dépenses des ménages américains, a été l'indice le plus re-

cherché, prenant mardi 1,18%. En Europe, la perspective d'un déblocage budgétaire aux Etats-Unis a été bien accueillie: la Bourse de Paris a terminé en hausse de 1,15%, Francfort de 0,53% et Milan de 1,24%.

Le FTSE 100, l'indice vedette de la Bourse de Londres, s'est montré "en grande forme, alors que le ralentissement de la croissance des salaires ren-

force l'espoir que la Banque d'Angleterre réduira ses taux en décembre", relève Matt Britzman, analyste actions chez Hargreaves Lansdown.

Le taux de chômage britannique progresse régulièrement depuis le début de l'année et la croissance des salaires a freiné dans le secteur privé, selon les chiffres publiés mardi par l'Office

national des statistiques (ONS). L'indice britannique a terminé en hausse de 1,15%, atteignant un nouveau record, tout comme l'indice vedette espagnol Ibex.

Les prix du pétrole ont encore grimpé mardi avant la publication de plusieurs rapports susceptibles d'apporter de la clarté sur l'état du marché, à l'instar du très attendu World Energy Outlook de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le baril de Brent de la mer du Nord a gagné 1,72% à 65,16 dollars et celui de WTI américain a progressé de 1,51% à 61,04 dollars.

Vers 21h45 GMT, le billet vert lâchait 0,22% face à la monnaie unique européenne, à 1,1582 dollar pour un euro.

marque un analyste indépendant. Les investisseurs se laissent "gagner par l'optimisme lié à la fin imminente du blocage du gouvernement américain", commente un autre analyste.

La Chambre américaine des représentants doit voter mercredi pour lever la paralysie budgétaire, une "très grande victoire", selon le président américain Donald Trump. "Peut-être que la journée d'aujourd'hui marquera enfin la fin du plus long blocage gouvernemental américain de l'histoire", souligne un économiste à la Deutsche Bank.

Les Bourses européennes touchent des nouveaux records

Les Bourses mondiales profitent mercredi de l'optimisme qui entoure la levée imminente de la paralysie budgétaire aux Etats-Unis après plus de 40 jours de "shutdown", les places européennes touchant de nouveaux records.

Dans les premiers échanges en Europe, le FTSE 100 de Londres prenait 0,25%, et l'Ibex de Madrid 0,81%, les deux indices touchant de nouveaux sommets historiques en séance dès l'ouverture des marchés européens mercredi. La veille déjà, ils avaient atteint des niveaux records en séance comme en clôture.

Le FTSE Mib de Milan prenait 0,77%, parvenant à un nouveau sommet en séance depuis 2001.

La veille, il avait déjà effacé son précédent pic de 2007.

L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, évoluait en hausse de 0,73%, à quelques dizaines de points de ses niveaux records touchés fin octobre.

Le Dax de Francfort prenait 1,01%. "Cette inversion de tendance s'explique surtout par le changement de sentiment sur les marchés et la confiance accrue dans la situation économique américaine", re-

Le dollar suspendu à la levée du shutdown, le yen plombé

Le dollar progresse modestement mercredi en attendant le vote des élus américains qui devrait lever la paralysie budgétaire, une perspective qui plombe en retour le yen, valeur refuge recherchée en cas d'incertitude.

Vers 10h50 GMT, le billet vert se hissait de 0,10% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1570 dollar pour un euro, et prenait 0,19% face à la livre, à 1,3125 dollar.

Après plus de 40 jours

d'impasse, le Sénat a adopté lundi dernier une proposition de loi qui prolonge le budget actuel jusqu'à fin janvier.

La Chambre des représentants doit en débattre à partir de mercredi, avec un vote attendu potentiellement dans la soirée aux Etats-Unis.

Il ne resterait alors que la signature présidentielle pour lever le "shutdown".

Dans la foulée, le marché s'attend à une avalanche de publications renseignant sur la santé

de l'économie et surtout du marché du travail américain.

Selon les analystes, le billet vert "reste globalement stable", après s'être "légèrement affaibli en début de semaine" car les cambistes s'attendent à ce que les rapports retardés sur l'emploi soulignent la nécessité de nouvelles baisses de taux par la Réserve fédérale.

Mais à ce stade, les investisseurs se gardent de "prendre position" nettement, ce qui explique,

selon les analystes, la réaction plutôt neutre du dollar. La devise britannique reste, quant à elle, affaiblie par une hausse du chômage britannique plus forte qu'anticipée mardi.

Mercredi, la devise japonaise lâchait elle 0,45%, à 154,86 yens pour un dollar, à ses plus bas niveaux depuis février.

Avec la perspective de la fin du "shutdown" américain, cette "valeur refuge" s'est affaiblie face à toutes les devises.

PÉTROLE

Le Brent à 64,53 dollars

Les prix du pétrole se repliaient mercredi, avant la publication du rapport mensuel de l'Opep, et après le maintien par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) des craintes d'un sur approvisionnement du marché.

En cours d'échanges, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 0,97% à 64,53 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, lâchait 1,02% à 60,42 dollars.

Les cours de l'or noir reprennent également leur souffle après leur récente hausse due à la perspective de la fin de la paralysie budgétaire aux Etats-Unis, positive pour la consommation.

MÉTAL INDUSTRIELS

Le cuivre en légère hausse sur le marché mondial

Les prix du cuivre ont légèrement progressé mardi, soutenus par l'annonce de nouvelles mesures de relance en Chine et par des inquiétudes persistantes sur l'offre mondiale.

Le contrat de référence à trois mois sur le London Metal Exchange (LME) a gagné 0,1% à 10.804 dollars la tonne, par rapport à la session précédente. Depuis le début de l'année, le métal rouge affiche une hausse de 23%, atteignant un sommet historique de 11.200 dollars fin octobre.

La banque centrale chinoise promet une politique monétaire plus souple, tandis que Pékin a dévoilé des mesures pour stimuler les investissements privés dans les infrastructures. Sur le Shanghai Futures Exchange, le cuivre le plus échangé a clôturé en hausse de 0,4% à 86.630 yuans (12.162 dollars).

Le prix du cuivre, essentiel pour les secteurs de l'énergie et de la construction, a été également soutenu par l'annonce d'une baisse de 7% de la production en septembre chez Codelco, le groupe public chilien et premier producteur mondial.

Parmi les autres métaux industriels de base, l'aluminium a reculé de 0,2% à 2.865 dollars, le zinc de 1,1% à 3.046 dollars, le plomb de 0,4% à 2.051 dollars, le nickel de 0,5% à 15.040 dollars, tandis que l'étain a progressé de 0,6% à 36.255 dollars.

Wall Street clôture en hausse

La Bourse de New York a clôturé globalement en hausse mardi, profitant des anticipations sur le déblocage budgétaire aux Etats-Unis, les valeurs technologiques subissant toutefois quelques prises de bénéfices face aux doutes sur leur niveau de valorisation.

Le Dow Jones a grimpé de 1,18% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,21%. En revanche, le Nasdaq a perdu 0,25%. Le marché obligataire est resté fermé pour cette raison.

La veille, le rendement à échéance dix ans des emprunts de l'état américain s'est établi à 4,12%.

GUINÉE

Lancement de l'exploitation d'un gigantesque site minier

Les autorités guinéennes ont officiellement lancé mardi l'exploitation du site minier de Simandou (sud-est), un des plus importants gisements de minerai de fer au monde, attendue depuis plusieurs décennies.

Les premières tonnes de minerai extraites du gigantesque site devraient désormais commencer à être exportées.

L'exploitation est assurée d'un côté par Winning Consortium Simandou (WCS), un consortium sino-singapou-

rien, et de l'autre par l'entreprise Simfer, détenue par l'anglo-australien Rio Tinto et le géant Chinalco.

Outre, la création de plusieurs milliers d'emplois directs, cette exploitation devrait générer de larges revenus pour le pays ce qui lui permettrait de développer ses infrastructures.

Ce pays d'Afrique de l'Ouest compte notamment réaliser un chemin de fer de plus de 650 kilomètres.

APS



LA GENDARMERIE NATIONALE OUVRE SES PORTES AU PUBLIC À TRAVERS TOUT LE PAYS

Un rendez-vous citoyen pour découvrir une institution moderne et proche du peuple

Dans un élan d'ouverture et de proximité, la Gendarmerie nationale organise, les 14 et 15 novembre 2025, des journées «portes ouvertes» à travers plusieurs écoles et établissements relevant de cette institution.

Une initiative citoyenne qui coïncide avec le week-end et vise à rapprocher davantage les citoyens de cette force de sécurité, garante de la paix, de l'ordre et de la protection des personnes et des biens.

Ces journées se tiendront simultanément à la École supérieure de la Gendarmerie nationale de Zéralda (Alger), à la École de police judiciaire des Essers (Boumerdes), ainsi qu'aux écoles des sous-officiers de Miliana (Ain Defla), Sidi Bel Abbès, Sétif et M'douarouch (Souk Ahras).

D'autres sites abriteront également l'événement, notamment l'École de sécurité routière d'Aïn M'lila (Oum El Bouaghi), le centre de loisirs familiaux de Béchar, ainsi que la Maison de la culture « Moufidi Zakaria » à Ouargla et celle de Tamanrasset.

L'objectif de cette vaste opération nationale est clair : ren-

forcer le lien de confiance entre le citoyen et la Gendarmerie nationale, tout en mettant en valeur les efforts constants de modernisation et de professionnalisation de ses unités.

Ces journées permettront aux visiteurs de découvrir de près l'évolution technologique et les moyens modernes utilisés dans les différentes missions de cette institution : maintien de l'ordre, sécurité routière, lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et protection du territoire.

Le programme, riche et varié, comprendra des ateliers pédagogiques, des démonstrations pratiques, des expositions de matériel, des espaces de sensibilisation et des séances de dialogue direct avec les citoyens.

Les visiteurs, notamment les jeunes, auront ainsi l'occasion de s'informer sur les conditions d'accès, la formation et les pers-



pectives de carrière au sein de la Gendarmerie nationale, une institution où discipline, dévouement et sens du devoir demeurent les piliers fondamentaux. Ces portes ouvertes traduisent la volonté ferme de la Gendarmerie natio-

nale de consolider la culture de proximité, de transparence et de service public, tout en soulignant sa disponibilité permanente au service du pays et de ses citoyens.

En ouvrant ainsi ses portes à la société, cette institution réaf-

firme son rôle central dans la préservation de la sécurité nationale et son engagement indéfectible à œuvrer, aux côtés du peuple, pour une Algérie sûre, moderne et résolument tournée vers l'avenir.

R.N

SOUK AHRAS

Une mobilisation collective pour renforcer la prévention et la répression du fléau des drogues

La cour de justice de Souk Ahras a abrité, mardi, une importante journée d'étude consacrée à la prévention et à la répression de l'usage et du commerce illicites des drogues et des substances psychotropes, un fléau qui ne cesse de menacer la santé publique et la cohésion sociale.

L'événement a réuni magistrats, professionnels de la santé, universitaires, représentants de la société civile et acteurs institutionnels, tous déterminés à renforcer la synergie nationale dans la lutte contre ce phénomène complexe.

Le procureur général près la cour de justice, Omar Boukhari, a mis en lumière les principales orientations de la nouvelle loi 25-03, modifiant et complétant la loi 04-18. Ce texte législatif, a-t-il expliqué, traduit la volonté de l'État de préserver la sécurité nationale face aux dangers croissants du trafic et de la consommation de stupéfiants.

Il vise également à corriger les déséquilibres sociaux provoqués par ce fléau tout en renforçant le partenariat entre institutions académiques et organismes



spécialisés dans la prévention et la lutte contre les drogues.

De son côté, la présidente du tribunal de M'douarouch, Siham Harizi, a souligné l'importance de la stratégie nationale de prévention, qui repose sur une approche intégrée mobilisant les écoles, la société civile et le secteur des affaires religieuses.

Elle a rappelé que le législateur algérien a choisi une approche humaine et réhabilitative : « le toxicomane n'est plus considéré comme un délinquant à punir, mais comme un malade à soigner et à réinsérer dans la société », a-t-elle déclaré, insistant sur la dimension sociale et psychologique du traite-

ment. Pour sa part, Karim Merghem, porte-parole du Syndicat national des pharmaciens d'offices, a plaidé pour une accélération de la mise en place du fichier numérique national des ordonnances de psychotropes, outil essentiel pour assurer la traçabilité des médicaments et prévenir toute fraude.

« La numérisation des officines constitue aujourd'hui un levier de gouvernance, de transparence et de sécurité sanitaire », a-t-il ajouté.

Placée sous le signe de la coordination intersectorielle, cette journée d'étude « organisée avec le concours de la direction de la santé, du centre intermédiaire de désintoxication, de la

cellule d'écoute de l'Office des établissements de jeunes et de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Souk Ahras » a permis de rappeler l'importance de la prévention, de la sensibilisation et de la réinsertion sociale.

À travers les échanges, les participants ont souligné la nécessité d'une mobilisation durable impliquant tous les acteurs : État, justice, santé, éducation, société civile et médias.

Une démarche collective pour bâtir un rempart solide contre la drogue, protéger la jeunesse et consolider les fondations d'une société saine et résiliente.

R.L

BOUMERDES

Près de 1.000 emplois créés dans le secteur de l'artisanat en 2025



La dynamique économique locale se renforce à Boumerdes grâce au secteur de l'artisanat et des métiers, qui a généré près de 970 emplois depuis le début de l'année 2025, selon les chiffres communiqués par la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM).

Ces postes ont été créés par 460 artisans inscrits et détenteurs de la carte professionnelle, a précisé son directeur, Belaid Madoui, en marge du Salon des produits artisanaux. Depuis la création de la CAM en 2011, plus de 19.000 emplois ont vu le jour dans la wilaya, répartis entre la production de biens, l'artisanat d'art et les services. Les métiers concernés vont de la vannerie traditionnelle à la maroquinerie, en passant par la fabrication de bijoux, de vêtements, de produits cosmétiques naturels et de dérivés d'huile d'olive et de miel. Les produits exposés au Salon connaissent un succès grandissant, témoignant de l'intérêt croissant du public pour les articles faits main et respectueux de l'environnement. L'événement, qui s'étalera sur quatre jours, met en lumière le savoir-faire des artisans locaux et ambitionne de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes tout en valorisant le patrimoine culturel algérien. Pour les organisateurs, l'objectif est aussi d'encourager les nouvelles générations à investir dans ce secteur porteur, capable de contribuer activement à la diversification économique et à la création d'emplois durables dans la région.

R.L

TISSEMSILT

Une synergie exemplaire entre justice et sécurité sociale pour une gouvernance sociale moderne

Dans un contexte national marqué par la volonté affirmée de moderniser la gouvernance publique et de renforcer la justice sociale, la wilaya de Tissemsilt a abrité, ce mercredi dernier, une journée d'étude et d'information d'une grande portée institutionnelle, consacrée à la modernisation de la gestion des contentieux liés à la sécurité sociale.

Cette rencontre, organisée conjointement par la Cour de justice de Tissemsilt et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), s'est imposée comme un espace de dialogue fécond entre magistrats, experts médicaux, cadres administratifs et représentants institutionnels, tous mobilisés autour d'un même objectif : consolider le partenariat entre la justice et l'administration sociale pour une protection plus efficace des droits des assurés.

Présidant l'ouverture officielle des travaux, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a donné le ton à cette journée en saluant une initiative qui illustre parfaitement l'engagement de l'État à promouvoir une justice sociale équitable et un service public moderne, au service du citoyen.

Dans son allocution, il a insisté sur l'importance d'un dialogue constant entre les institutions judiciaires et les organismes de sécurité sociale, estimant que cette complémentarité est essentielle pour garantir la transparence, la célérité et l'équité dans le traitement des litiges.

Il a également souligné que la justice sociale constitue un pilier fondamental du développement humain et de la bonne gouvernance, rendant hommage à la démarche proactive de la Cour de justice et des responsables de la CNAS dans l'amélioration du traitement des dossiers.

De son côté, M. Haroun Abderrahmane, directeur de l'Agence CNAS de Tissemsilt,

a mis en avant le rôle stratégique de la formation et de l'échange d'expériences dans la maîtrise des textes légaux et des procédures administratives.

Selon lui, la mise à jour continue des compétences des acteurs concernés permet de sécuriser les droits des assurés et d'optimiser la gestion des contentieux sociaux, dans un cadre de transparence et de rigueur juridique.

Les travaux de la journée se sont articulés autour de deux grandes sessions plénières, riches en débats et en échanges d'expériences.

La première, présidée par Mme Hachemi Leïla, vice-présidente de la Cour de justice, a porté sur les récentes jurisprudences de la Cour suprême relatives aux affaires sociales.

Le représentant de cette haute instance a présenté les évolutions juridiques et les nouvelles interprétations des textes encadrant les litiges de sécurité sociale, permettant ainsi d'uniformiser les pratiques judiciaires au niveau national.

Le Dr Boudar Amine, sous-directeur du contrôle médical à la CNAS, a, pour sa part, développé une communication sur la gestion des litiges médicaux et le rôle déterminant de la commission d'invalidité.

Il a rappelé que l'expertise médicale constitue un outil fondamental pour garantir un traitement équitable des contestations liées à l'état de santé des assurés, tout en préservant la crédibilité du système de sécurité sociale.



La seconde session, dirigée par M. Bouchenafa Mohamed, procureur général adjoint, s'est concentrée sur les aspects pratiques du contentieux social.

M. Bourouissa Abdelhadi, conseiller à la Cour, a mis en lumière les difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers complexes et la nécessité d'une meilleure coordination entre les tribunaux et la CNAS pour raccourcir les délais de règlement.

Mme Cheraz Chahinez, juge au tribunal de Theniet El Had, est revenue sur la gestion des dossiers relatifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, insistant sur la justesse des expertises et sur l'équilibre délicat entre la protection des droits des travailleurs et la préservation de l'équilibre financier du système.

Les cadres de la CNAS, quant à eux, ont apporté un éclairage technique sur les procédures internes. M.

Lemou Fayçal, responsable de la cellule de contentieux, a expliqué les mécanismes de recours contre les tiers, tandis que M. Chaber Rachid, chef du service de recouvrement et du contentieux, a détaillé les dispositifs de recouvrement forcé et de règlement des différends, soulignant la nécessité d'appliquer les règles avec fermeté, mais dans un esprit d'équité et de justice.

Cette journée d'étude a été unanimement saluée par les participants comme un modèle de coopération interinstitutionnelle et un exemple concret de gouvernance participative.

Elle a permis de renforcer les capacités des acteurs judiciaires et administratifs tout en offrant un cadre propice à la réflexion sur les défis futurs du système de sécurité sociale.

Au-delà de l'aspect technique, cette initiative a surtout mis en lumière la volonté commune des institutions lo-

cales de rapprocher la justice des citoyens et de promouvoir une culture de la concertation, de la transparence et de la responsabilité partagée.

En clôture des travaux, les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des échanges et à la pertinence des thèmes abordés, soulignant que ce type de rencontre contribue directement à améliorer la qualité du service public et à consolider la confiance du citoyen envers les institutions de l'État.

Avec cette journée d'étude exemplaire, Tissemsilt s'affirme une fois encore comme une wilaya pionnière dans la promotion de la bonne gouvernance sociale et la modernisation du système de sécurité sociale.

Par son approche intégrée, elle donne l'exemple d'une administration à l'écoute, d'une justice réactive et d'un engagement collectif au service du citoyen et de l'équité.

R.L

MASCARA

Réception, fin novembre, des projets de restauration de la mosquée «El Moubayaa» et de la «Zemala» de l'Emir Abdelkader

Les projets de restauration et de réhabilitation de la mosquée "El Moubayaa" et de la "Zemala" de l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Mascara seront achevés et réceptionnés d'ici la fin du mois de novembre en cours, a indiqué le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Abdelghani Rezigui. M. Rezigui a souligné à l'APS que le premier projet, portant sur la restauration de la mosquée "El Moubayaa", située au centre-ville de Mascara, où s'est déroulée la seconde allégeance à l'Emir Abdelkader le 4 février 1833, est actuellement à la phase des dernières retouches, les travaux de réhabilitation et de restauration ayant atteint 98 % d'avancement.

L'opération comprend la réhabilitation du dôme, du minaret et des

murs de cette mosquée historique, ainsi que la restauration de plusieurs parties endommagées à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice.

Le projet prévoit également la restitution de l'aspect architectural original de cette ancienne mosquée, en plus de la réfection des aménagements extérieurs et du réseau d'évacuation des eaux, a-t-il ajouté.

Concernant le projet de rénovation du site historique de la "Zemala" de l'Emir Abdelkader (la capitale mobile de l'Emir), situé dans la commune de Sidi Kada, les travaux sont entrés dans leur phase finale. Ils portent notamment sur la restauration du mur d'enceinte, la réhabilitation de l'ancien hammam du site (reconstruction du revêtement, consolidation des murs et restauration du dôme), ainsi que

les aménagements extérieurs et la réfection du système d'évacuation des eaux. Les oliviers historiques présents à l'intérieur du site font également l'objet d'un traitement spécifique, en collaboration avec des experts issus d'instituts techniques relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Les deux projets, inscrits dans le programme du ministère de la Culture et des Arts visant à protéger le patrimoine culturel matériel, sont supervisés par deux entreprises spécialisées dans la restauration des monuments historiques, a-t-on encore souligné. Il convient de rappeler que la mosquée "El Moubayaa", anciennement appelée "Sidi Hassan", est située dans le quartier Aïn El Beïda au centre de Mascara. Edifiée par Mohamed Ben

El Hadj Hassaine Ben Sari Et-Tlemçani en 1190 de l'Hégire, elle fut le point de départ de l'Armée des Talebs pour la libération d'Oran de l'occupation espagnole en 1792.

C'est également dans cette mosquée qu'eut lieu, le 4 février 1833, la seconde allégeance à l'Emir Abdelkader, pour conduire la résistance nationale contre l'armée coloniale française. Quant à la "Zemala" de l'Emir Abdelkader, considérée comme la capitale itinérante érigée par le fondateur de l'Etat algérien moderne en 1841, après la prise de Mascara par l'armée coloniale française, elle comprend un ancien mur d'enceinte, une bibliothèque, un hammam, ainsi que 80 oliviers plantés à l'époque de l'Emir.

APS

TIPASA

Campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate

Près de 300 personnes ont bénéficié d'examens de dépistage précoce du cancer de la prostate, au titre d'une campagne organisée par l'établissement public hospitalier (EPH) commandant Lakhdar-Bouchemaa de Sidi Ghilès (Tipasa), dans le cadre de l'initiative nationale "Novembre bleu", a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé.

Menée à l'initiative du service d'oncologie, cette opération qui a ciblé des hommes âgés de plus de 50 ans, a permis de détecter cinq cas suspects nécessitant des examens complémentaires, selon la même source.

Le Dr. Kaïm Nacer Eddine, maître-assistant en oncologie à l'hôpital de Sidi Ghilès, a souligné dans une déclaration à la presse que la forte affluence observée témoignait d'une prise de conscience croissante du public face à cette maladie, rappelant que le cancer de la prostate était le plus fréquent chez les hommes.

Le spécialiste a insisté sur l'importance du dépistage précoce, qui facilite la prise en charge et améliore les chances de guérison, précisant que la campagne "Novembre bleu 2024" avait permis de détecter 14 cas de cancer de la prostate sur un total de 250 examens réalisés.

Par ailleurs, le service d'oncologie de l'EPH de Sidi Ghilès prévoit l'organisation de deux autres campagnes similaires, la semaine prochaine et à la fin du mois en cours, au niveau des hôpitaux de Hadjout et de Bou Ismail.

Cette campagne de dépistage a été encadrée par la Professeure Fatma Seghir, cheffe du service d'oncologie, avec la participation de spécialistes en urologie, d'oncologues, de médecins généralistes et d'un personnel paramédical qualifié.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Programmation d'examens médicaux dans plusieurs spécialités à Tindouf (DSP)

Des consultations médicales spécialisées au profit des patients de la wilaya de Tindouf ont été programmées à partir de ce lundi, dans le cadre d'un jumelage entre établissements hospitaliers, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le directeur par intérim du secteur, Salem Azrareg, a souligné que cette opération est encadrée par une équipe médicale spécialisée dans plusieurs disciplines : cardiologie, chirurgie pédiatrique, pédiatrie et néphrologie, relevant du Centre hospitalo-universitaire Nafissa-Hammoud de Hussein Dey (Alger).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention de jumelage signée entre l'hôpital "Si Hacène" de Tindouf et plusieurs établissements hospitaliers du nord du pays.

Selon le même responsable, les consultations médicales programmées se dérouleront au niveau de l'hôpital mixte de Tindouf, ainsi que dans les établissements de santé répartis à travers la wilaya.

Par ailleurs, une mission de l'Institut Pasteur d'Alger est arrivée en fin de semaine dernière à Tindouf, sur instruction du ministère de la Santé, dans le cadre des efforts de prévention contre les maladies transmissibles de l'animal à l'homme (zoonoses) ou à transmission hydrique (MTH).

Cette mission a pour objectif de mener des opérations de contrôle et une enquête épidémiologique afin de prévenir l'apparition de maladies telles que la fièvre de la Vallée du Rift, a indiqué M. Azrareg.

L'équipe de l'Institut Pasteur comprend des spécialistes en médecine vétérinaire et en entomologie, a-t-il ajouté.

APS

SANTÉ PUBLIQUE

Vers une loi intégrant la prévention dans toutes les politiques sectorielles

Le ministère de la Santé prépare un projet de loi novateur visant à intégrer la prévention sanitaire dans l'ensemble des politiques sectorielles, a annoncé mardi à Alger le Dr Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé.



Cette initiative marque une évolution majeure dans la stratégie nationale de santé publique, plaçant la prévention au cœur des politiques de développement. Selon le Dr Fourar, les maladies transmissibles demeurent un défi majeur malgré une stabilité épidémiologique apparente.

D'où la nécessité de renforcer la surveillance, l'alerte et la réponse rapide à travers un dispositif coordonné entre les différents acteurs du secteur.

L'Institut national de santé publique (INSP) et la Direction générale

de la prévention mettent à jour régulièrement la liste des maladies à déclaration obligatoire, garantissant ainsi une veille sanitaire continue.

La stratégie nationale implique également la diffusion de notes techniques et de directives pour améliorer le diagnostic, la lutte contre les épidémies et la formation du personnel médical.

De son côté, le Dr Ilyes Akhamokh, chef du service des maladies infectieuses à Tamanrasset, a rassuré sur l'absence de cas de choléra dans le pays, tout en confirmant la

mise en place d'un dispositif de veille en raison de sa présence dans certains pays voisins.

Le Dr Faouzi Derrar, directeur de l'Institut Pasteur, a insisté sur l'importance d'adapter les moyens de prévention face aux changements climatiques, tandis que la représentante de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Dr Fella Oudjida, a évoqué un plan multisectoriel de sécurité sanitaire visant à renforcer les capacités nationales de réaction aux risques émergents.

R. N.

ORAN

Rencontre scientifique sur l'évolution de la médecine en Algérie

Une rencontre scientifique intitulée "Santé et médecine : de la Révolution de libération à la Révolution du renouveau" a été organisée mercredi à Oran, mettant en lumière le parcours historique du développement du système de santé et de la médecine en Algérie.

L'événement, qui s'est tenu au siège du journal "El Djoumhouria", a été organisé en partenariat avec la Coordination de la citoyenneté et du développement durable de la wilaya d'Oran, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er-Novembre.

Il a réuni un panel d'universitaires, de médecins et de chercheurs qui ont abordé, dans leurs interventions, les différentes étapes de transformation du secteur de la santé, depuis les efforts médicaux qui accompagnaient l'Armée de libération nationale (ALN) durant la Guerre de libération, jusqu'aux ré-

formes profondes entreprises dans les décennies suivantes, et enfin les évolutions actuelles inscrites dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle. Le doyen de la Faculté des sciences humaines de l'Université d'Oran, Mohamed Ben Djebbour, a souligné dans son intervention que le secteur de la santé en Algérie a connu, après l'indépendance, une progression rapide, contrastant fortement avec la période coloniale, marquée par la prolifération des maladies et des épidémies.

Le même intervenant a rappelé que la période coloniale s'était également distinguée par une politique de répression à l'encontre des élites algériennes, dont de nombreux médecins, tels que Mohamed Benzerdjeb, Mohamed Seghir Nekache et Salih Ould Kabliya, en raison de leur soutien à la cause nationale.

Pour sa part, le professeur Seddiki Mohamed

Salah Eddine a indiqué que l'évolution du système de santé algérien depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui peut être mesurée à travers plusieurs indicateurs, tels que l'augmentation de l'espérance de vie, passée de 50 ans au lendemain de l'indépendance à 79 ans actuellement, ainsi que le développement des infrastructures et de la formation médicale.

Il a ajouté que des milliers d'étudiants sont diplômés chaque année des facultés de médecine à travers le pays, alors que le nombre de médecins était extrêmement limité au lendemain de l'indépendance. La rencontre a également comporté un témoignage émouvant sur la prise en charge médicale des blessés durant la Guerre de libération nationale, du moudjahid Hay Abdennebi, président de l'Organisation nationale des grands invalides de guerre, qui a perdu une jambe à la suite de l'explosion d'une mine.

Une communication sur les perspectives de la médecine à l'ère de l'intelligence artificielle a également été présentée.

De son côté, le président de la Coordination de la citoyenneté et du développement durable, Guenoune Abdelhamid, a mis en avant l'importance de cet espace scientifique qui permet de relire l'expérience médicale algérienne sous un angle historique et humaniste, tout en valorisant la contribution des médecins à la construction d'un Etat capable de relever les défis sanitaires actuels.

La rencontre s'est clôturée par la formulation d'une série de recommandations visant à poursuivre le développement du secteur de la santé, ainsi que par la remise de distinctions honorifiques à plusieurs médecins en reconnaissance de leurs efforts dans les différents domaines médicaux.

APS

TORTICOLIS

Soulagez-le en douceur

Fatigue qui s'accumule, tensions... et voilà que vous vous réveillez avec le cou bloqué. Une situation douloureuse qui se traite avec des médicaments. Mais que des méthodes douces peuvent aider à soulager.

Coup de froid, mauvaise position et le muscle du cou se contracte. Vous êtes coincé : c'est le torticolis. Avant tout, accordez à votre cou un ou deux jours de repos. Si nécessaire, un collier en mousse soutiendra efficacement votre tête pendant la journée. Vous pouvez aussi demander à un proche de vous masser la nuque avec une crème anti-inflammatoire.

Enfin, la chaleur est aussi efficace pour détendre les muscles. À utiliser sous toutes ses formes : dans un bain, avec un sèche-cheveux. Si la douleur persiste plus de 5 jours ou que vous avez de la fièvre, consultez un médecin pour vous assurer que le torticolis ne cache pas une maladie.

L'acupuncture pour les grosses contractures

La moxibustion consiste à chauffer (grâce à des cônes) des points d'acupuncture au niveau du cou. La chaleur agit en activant la circulation de l'énergie : 30 mn plus tard, vous quittez le cabinet en étant délestée d'une bonne partie de la douleur. Les ventouses placées sur les trapèzes (ou sur les vertèbres dorsales si la douleur irradie à ce niveau) sont intéressantes si la zone est très contractée. Effet bien-être instantané. Vous pouvez combiner les 2 solutions. Et une seule séance suffit souvent.

L'homéopathie pour dénouer les muscles

Bryonia 3CH est indiquée contre les douleurs aggravées au moindre mouvement. Prenez 3 granules toutes les heures et espacez progressivement les prises dès que la situation s'améliore.

Actaea racemosa 9CH soulage efficacement les trapèzes (muscles de la nuque et de l'épaule) "en béton", autrement dit les contractures musculaires. Prenez 3 granules matin et soir durant quelques jours.



L'ostéopathie pour débloquent les zones douloureuses

Un interrogatoire attentif permet à l'ostéopathe de choisir le meilleur moyen de vous soulager. Des mouvements très doux visent à "débloquent" les zones douloureuses.

Il vaut mieux éviter de "faire craquer" le cou, ultra sensible. "Je préfère tenter de redonner aux tissus leur mobilité par des gestes très techniques, des pressions, des

étirements" précise Nathalie Payot, ostéopathe. La douleur est atténuée dès la première séance mais 2 ou 3 autres en dehors des crises permettront de réellement dénouer les tensions.

La kiné après la crise

Au bout de 3 ou 4 jours, vous pouvez consulter un kiné si votre cou est toujours contracté. Première étape : un massage décontracteur de la zone concernée (cou, épaules, mâchoires), pendant une vingtaine

de minutes.

Deuxième étape : un appareil d'électrothérapie à visée antalgique, via des électrodes posées à la base du cou. "En même temps, je réchauffe la nuque avec un coussin rempli de paraffine et préalablement chauffé ou des lampes à infrarouges" explique Arnaud Petit, kinésithérapeute.

Relaxation et disparition de la douleur sont au rendez-vous. Comptez tout de même une dizaine de séances pour une efficacité optimale.

Douleurs chronique du cou : l'acupuncture serait efficace

Acupuncture et méthode Alexander : ces deux méthodes de médecine alternative se sont montrées plus efficaces que la médecine traditionnelle pour soulager les douleurs chroniques du cou, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Annals of Internal Medicine*.

Pour soulager les douleurs chroniques du cou, deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander et l'acupuncture se sont montrées efficaces.

Les chercheurs de l'Université de York (Royaume-Uni) et la Société de chercheurs de la technique Alexander ont analysé les effets de deux méthodes de médecine alternative, la méthode Alexander (la gestion et la reconnaissance des mauvaises habitudes et postures qui résultent du mode de vie sédentaire et des tensions psychologiques) et l'acupuncture (médecine chinoise qui consiste à rétablir l'équilibre des méridiens par la stimulation de points d'acupuncture par des aiguilles).

Ils ont mené une étude sur 347 patients atteints de douleurs chroniques du cou persistant depuis plus de 3 mois. Une partie de ces participants a été soumise,

de façon aléatoire, à 12 séances d'acupuncture ou à 20 leçons individuelles de la technique Alexander.

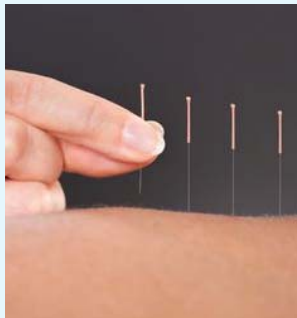
Ces 2 thérapies sont par ailleurs souvent utilisées de façons complémentaires pour soulager ce type de douleurs.

Des méthodes appréciées et performantes Pour évaluer les effets de ces deux méthodes, les chercheurs ont questionné les volontaires avec un test, le Northwick Park neck pain Questionnaire (NPPQ), un outil qui évalue le retentissement des douleurs cervicales, à 3, 6 et 12 mois.

Ils ont constaté qu'un bout d'un an de traitement, ces deux méthodes avaient été plus efficaces que la médecine traditionnelle. En effet, les participants traités par l'acupuncture ou la technique Alexander ont vu leur douleur diminuer de 32%.

Un résultat qui se positionne bien au-delà des 9% souvent obtenus en couplant physiothérapie et exercices.

Les chercheurs ont aussi observé que ces deux méthodes étaient appréciées et reconnues par les patients, ce qui les rendrait d'autant plus efficaces.



Fin le mal de cou !

Le moment est venu de ménager notre cou ! Au travail, en voiture ou à la maison, apprenons ensemble les bonnes postures à adopter pour nous éviter torticolis et douleurs cervicales.

Devant votre ordinateur

Le fauteuil ne doit être ni trop haut ni trop bas : vos jambes doivent en fait former un angle droit. Même chose pour les bras. Les coudes doivent être à hauteur du plan de travail.

Quant à votre siège, ce serait bien qu'il ait des accoudoirs pour permettre aux muscles de vos épaules et de votre cou de se reposer.

Positionnez le clavier et l'écran dans le même axe. Votre écran doit aussi être placé à bonne distance : si vous êtes obligé de vous pencher pour lire, rapprochez-le. Le haut de l'écran doit être à hauteur d'yeux. Si vous devez consulter un document papier en même temps, il est préférable de le placer devant vous plutôt que sur le côté.

Au téléphone

Vous avez peut-être pris l'habitude de coincer le combiné entre votre oreille et votre épaule pour pouvoir écrire en même temps que vous téléphonez. C'est pratique mais cette belle contorsion n'est sûrement pas du goût de votre nuque. Et si vous mettez plutôt le haut-parleur ? A condition, c'est vrai, d'être tout seul dans votre bureau ou d'avoir des collègues pas trop sensibles au bruit. Sinon, vous pouvez aussi acheter un casque, ce qui est de loin la meilleure solution si l'on téléphone très souvent.

Au volant

Avant de démarrer le moteur, vérifiez que votre siège est bien réglé. C'est comme au bureau, les jambes doivent aussi former un angle droit. L'appuie-tête soutient légèrement la tête en arrière. Vous devez vous sentir dans une position confortable. Sinon, pendant le moment fatidique du créneau, au lieu de vous dévisser complètement la tête, posez le bras sur le siège passager et touchez le haut du corps d'un seul bloc. Ou apprenez à vous garer avec le rétroviseur ! Pour en savoir plus sur le mal de cou avec EurekaSanté, le site médical grand public édité par VIDAL.

Devant la télé

Ah, ce soir, vous allez enfin pouvoir relâcher la pression devant un bon film ! Mais attention quand même à bien vous installer. Plutôt que de vous allonger sur le canapé, vous allez rester assis, bien calé par des coussins, la tête dans l'axe de l'écran. Vous verrez, votre nuque en sera plus reposée.

Au lit

C'est l'heure d'aller dormir. Mais au fait, votre literie est-elle bien adaptée ? Le bon matelas doit être ferme mais pas dur, nuance ! Vous choisissez un oreiller aussi plat que possible. Il existe aussi des oreillers cervicaux conçus pour bien maintenir votre nuque pendant la nuit. Vous pouvez en trouver dans les magasins de matériel médical.

Quand vous lisez

Vous avez l'habitude de poser votre livre sur les genoux, la tête baissée dessus. La main droite, le livre à hauteur des yeux, c'est nettement mieux.

Pendant le ménage

Tous ces carreaux à nettoyer. Votre cou va en faire souffrir ! À moins que vous ne vous installiez correctement : grimpez sur un escabeau et nettoyez juste devant la surface à nettoyer.

Les jeux d'entraînement cérébral ralentissent le vieillissement du cerveau

Les jeux d'entraînement cérébral sur ordinateur peuvent aider les plus de 60 ans à mieux se débrouiller dans la vie quotidienne.



vellée flagrante chez les bénévoles qui jouaient au moins 5 fois par semaine.

Les personnes de 60 ans et plus déclaraient en outre avoir plus de facilités pour effectuer des tâches de la vie quotidienne.

Les chercheurs de l'Institut de psychia-

trie, de psychologie et de neurosciences du King's College vont maintenant démarrer un essai plus long pour vérifier si les jeux d'entraînement cérébral peuvent également prévenir le développement de la maladie d'Alzheimer.

Une personne sur trois souffrira de démence



Un enfant sur trois né en 2015 développera la démence plus tard, selon une nouvelle étude. On souffre de plus en plus des maladies telles qu'Alzheimer à cause de la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, suggèrent des experts britanniques. L'organisation caritative britannique Alzheimer's Research estime que 32% des personnes nées en 2015 développeront Alzheimer. Les femmes seront plus touchées que les hommes : 37% de filles seront susceptibles de développer cette pathologie, pour 27% des garçons.

« Ces chiffres soulignent une réalité dure : plus les personnes vivent longtemps, plus elles sont susceptibles de développer la démence. Il est essentiel de prendre des mesures pour combattre la maladie », explique

le Dr Matthew Norton, d'Alzheimer's Research. La France est un des pays les plus touchés par la maladie, avec 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année.

L'organisation Alzheimer's Research UK demande que l'on investisse plus en cherchant des médicaments pour mieux traiter la maladie. Ils pensent que si on peut retarder le commencement d'Alzheimer de 5 ans, on pourrait réduire le nombre de cas d'un tiers.

En revanche, le nombre de personnes souffrantes de la maladie n'a pas augmenté autant que les chercheurs ont prédit dans les années 1990. Les chercheurs émettent l'hypothèse que c'est parce que les personnes font des choix de vie plus sains tels que faire plus de l'exercice, manger plus équilibré et arrêter de fumer.

Plus besoin de choisir entre le café et la sieste

Boire un café rapidement avant de roupiller. C'est peut-être la clé pour les "caféomanes" fatigués.

Vous venez de déjeuner et aimez bien finir le repas sur un café. Problème, vous aimez aussi faire une petite sieste avant de reprendre la journée. Arrêtez de vous turlupiner. Ce casse-tête est résolu dans cette vidéo proposée par le site d'informations alternatif Vox. Ne cherchez plus, la solution à ce dilemme cornélien est simple : choisissez le café puis la sieste. La "coffee nap" ou (café-sieste, en traduction littérale) permet de concilier ces deux rituels.

Comme l'explique la vidéo, la caféine met un certain temps à rejoindre le système sanguin et donc à exercer ses

effets sur le cerveau (mémoire, vigilance, bonne humeur, etc). Le timing exact : 20 minutes.

Bonne nouvelle, 20 minutes, c'est le temps recommandé pour une micro-sieste. Au bout de 20 minutes, la caféine joue son rôle en "nettoyant" et balayant le cerveau d'une molécule appelée "adénosine", responsable d'un sentiment de fatigue. La caféine va donc intervenir au bon moment pour bloquer l'adénosine et la remplacer. Cette substitution crée un cercle vertueux qui maximise les effets de la sieste. Autrement dit, après un café-sieste de 20 minutes, vous vous sentez détendue, bien reposée mais aussi vigilant et motivé à reprendre le fil de votre journée.



SOUDAN La situation dans le Darfour du Nord demeure instable (ONU)

La situation dans l'Etat soudanais du Darfour du Nord demeure instable après la prise de contrôle d'El Fasher par les Forces de soutien rapide (FSR) le 26 octobre, ont déclaré les responsables humanitaires de l'ONU.



Si les affrontements majeurs ont cessé, des combats sporadiques et des activités de drones se poursuivent, exposant les civils au pillage, au recrutement forcé et à la violence sexuelle, a indiqué mardi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

"Près de 89.000 personnes ont fui El Fasher et ses environs depuis fin octobre, beaucoup d'entre elles arrivant dans la localité de Tawila après avoir marché pendant des jours sous la menace de violences", a rapporté l'OCHA.

Il a ajouté que l'ONU, en collaboration avec des partenaires locaux et des organisations non gouvernementales internationales, leur fournit de la nourriture, de l'eau, des installations sanitaires, des soins et un soutien psychosocial, même si les besoins continuent de dépasser les ressources disponibles.

Le bureau a précisé que le sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, est arrivé mardi à Port-Soudan, dans l'extrême nord-est du pays, où il a rencontré les auto-

rités, les partenaires humanitaires et la communauté diplomatique.

Les partenaires humanitaires ont signalé que plus de 12.000 personnes ont cherché refuge dans l'Etat oriental du Nil Blanc depuis fin octobre, soit une moyenne de 700 personnes par jour, a signalé l'OCHA.

L'OCHA a réaffirmé que les civils doivent être protégés et que les travailleurs humanitaires doivent bénéficier d'un accès sûr et durable pour achever l'aide à travers les lignes de front.

L'OIM met en garde contre une "hausse spectaculaire" des déplacements de population" à El Fasher



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en garde mardi contre une "hausse spectaculaire" des déplacements de population à El Fasher, capitale du Darfour du Nord, tombée fin octobre entre les mains des Forces de soutien rapide (FSR).

En deux semaines, près de 90.000 résidents ont fui les bombardements et les combats, sur des routes où la faim, la soif et l'absence de soins tuent presque autant que les

armes. "La crise à El Fasher est le résultat direct de près de 18 mois de siège qui ont privé les familles de nourriture, d'eau et de soins médicaux", a déclaré

Amy Pope, la directrice générale de l'OIM, en visite au Soudan. Dans la ville prise par les FSR, après plus de 500 jours de siège, des dizaines de milliers de civils restent piégés.

"Ils survivent dans des conditions proches de la famine", a déploré Mme Pope, alors que les hôpitaux, les mar-

chés et les réseaux d'eau ont été détruits.

Son agence rapporte des exactions alarmantes perpétrées par les FSR : détentions arbitraires, pillages, agressions physiques et violences sexistes. A Tawila, une ville à environ 50 km d'El Fasher qui accueillait déjà 65.000 déplacés avant l'escalade des derniers jours, les blessés ne cessent d'affluer. Malgré des besoins immenses, les opérations humanitaires s'effondrent.

Les entrepôts sont presque vides, les convois d'aide bloqués par l'insécurité et les restrictions d'accès.

"Sans accès sûr et sans financement urgent, les opérations humanitaires risquent de s'arrêter au moment même où les communautés ont le plus besoin d'aide", a averti Mme Pope.

Tom Fletcher évoque des "discussions constructives" avec le général al-Burhane

Le chef des opérations humanitaires des Nations unies, Tom Fletcher, s'est dit satisfait de ses "discussions constructives" avec le chef de l'armée soudanaise, le général Abdel Fattah al-Burhane, mardi à Port-Soudan.

"Je me réjouis des discussions constructives" avec le général Burhane "visant à

garantir que nous puissions continuer à opérer partout au Soudan, de manière neutre, indépendante et impartiale, pour tous ceux qui ont un besoin urgent de soutien international", a déclaré M. Fletcher dans une vidéo publiée par le Conseil de souveraineté présidé par le chef de l'armée.

Après cette rencontre, le gé-

néral Burhane, a de son côté réaffirmé, dans un communiqué, son "engagement à coopérer avec l'ONU".

Le conflit au Soudan a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé près de 12 millions de personnes et provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire au monde.

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ Les A3+ appellent à appuyer la mission de l'ONU au Soudan du Sud

Le groupe des A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a appelé, mardi à New York, au renforcement de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les plans financier et technique, invitant la communauté internationale à s'impliquer davantage dans le règlement du conflit qui mine ce pays. "La réduction de la présence opérationnelle de la MINUSS risque de mettre en péril les perspectives de paix au Soudan du Sud.

Nous nous faisons l'écho de l'appel du secrétaire général de l'ONU en exhortant la communauté internationale à répondre à la crise de financement de la MINUSS et à lui permettre de mener ses missions indispensables pour la stabilité du pays", a indiqué Michael Imran Kanu, représentant permanent de la Sierra Leone, qui intervenait au nom du groupe.

"Les A3+ insistent sur la nécessité de poursuivre le financement de la MINUSS", a-t-il ajouté lors d'une réunion au Conseil de sécurité consacrée à la situation au Soudan du Sud. "Nous sommes particulièrement alarmés par la situation financière des missions de maintien de la paix de l'ONU, y compris celle de la MINUSS et par l'annonce d'une réduction de 15% des dépenses (consacrées à ces missions), ce qui va mettre en péril les capacités de la MINUSS", a-t-il prévenu, signalant que "les coupes budgétaires auront des effets négatifs sur la capacité d'action de la mission" et que cela "pourrait entraîner la fermeture d'un certain nombre de bases ainsi qu'une réduction du personnel". "Nous pensons que le Soudan du Sud est sur le point de marquer un tournant et pourrait traverser une ère d'unité nationale et de développement durable ou retomber dans un cycle de violences. La présence de la MINUSS reste donc fondamentale pour faciliter des discussions pacifiques et éviter des violences ultérieures", a soutenu M. Kanu. Les A3+ insistent tout particulièrement sur la priorité que représente le financement des aides humanitaires au profit des populations du Soudan du Sud.

A cet égard, ils ont appelé la communauté internationale à "appuyer davantage les efforts humanitaires" dans ce pays, invitant le gouvernement du Soudan du Sud à faciliter l'entrée des aides humanitaires et à protéger les personnels chargés de les acheminer aux populations. Sur un autre plan, les A3+ se sont dits "profondément préoccupés par les défis politiques et sécuritaires" auxquels est confronté ce pays.

Une situation aggravée par l'instabilité régionale et, tout particulièrement, par le conflit en cours au Soudan voisin.

Le groupe a appelé, en outre, à l'application rigoureuse de l'accord de paix de 2018 relatif au Soudan du Sud, tout en encourageant l'activation concrète du "tribunal hybride" prévu dans le cadre de cet accord afin de juger les crimes de guerre. Les A3+ ont, dans ce contexte, appelé à ce que l'ancien vice-président Riek Machar et les autres personnes mises en accusation "bénéficient d'un procès équitable". Les A3+ ont encouragé, par ailleurs, toutes les parties au Soudan du Sud à "accorder la priorité à la population et au pays" et à "relever de façon pacifique tous les défis qui se dressent face à la mise en œuvre de l'accord de paix".

L'avenir de la mission des Casques bleus "est en jeu"

L'avenir de la mission de maintien de la paix des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) "est en jeu", a alerté mardi un haut responsable de l'ONU, évoquant de nouvelles "conditions" posées par Juba à l'exercice du mandat des Casques bleus. Sous la contrainte des coupes budgétaires américaines, la plupart des missions de maintien de la paix de l'ONU sont en train de modifier leurs plans opérationnels, ce qui passe en particulier par une réduction de 25% des effectifs militaires et policiers dans les prochains mois.

Pour la Minuss, cela implique "la fermeture de certains bureaux de terrain et de bases, le rapatriement de personnel en uniforme, qui a déjà commencé, et la réduction du personnel national et international", a indiqué mardi devant le Conseil de sécurité le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix. Il a assuré que lors d'une visite à Juba mi-octobre, il avait obtenu le soutien des autorités sud-soudanaises à ces nouvelles mesures. Mais "quelques jours plus tard, la mission a reçu un document officiel du gouvernement exposant une série de conditions qui ne sont pas seulement irréalistes mais sont une véritable menace à la viabilité du plan, et potentiellement à la mission elle-même", a-t-il déploré. "Si le gouvernement ne fait pas preuve de plus de compréhension et de flexibilité, la capacité de la mission à remplir son mandat sera gravement compromise. Franchement, l'avenir de la mission est totalement en jeu", a-t-il insisté, soulignant l'importance de son rôle de protection des civils, alors que la situation sécuritaire se détériore depuis des mois. La Minuss, créée en 2011 au moment de naissance du Soudan du Sud, comptait en juillet - avant le plan de réduction des troupes - plus de 13.000 militaires et 1.500 policiers, selon le site des opérations de maintien de la paix.

Prenant note des "contraintes financières", l'ambassadrice sud-soudanaise à l'ONU Cecilia Adeng a assuré que son gouvernement poursuivait un "dialogue constructif" avec l'ONU pour "trouver une solution aux défis opérationnels".

CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE L'ONU lance un appel urgent pour prévenir la famine

Des millions de personnes sont aujourd'hui menacées par la famine dans le monde. La FAO et le Programme alimentaire mondial tirent la sonnette d'alarme : agir rapidement est indispensable pour éviter une catastrophe humanitaire de grande ampleur.



Seize zones critiques à travers le monde connaissent une insécurité alimentaire aiguë, aggravée par les conflits, les catastrophes climatiques et le manque de financements. Haïti, le Mali, la Palestine, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen sont au bord d'une famine catastrophique.

L'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Birmanie, le Nigeria, la Somalie et la Syrie sont également dans des situations très préoccupantes, tandis que le

Burkina Faso, le Tchad, le Kenya et les camps de réfugiés Rohingya au Bangladesh font face à une crise alimentaire sévère.

Cindy McCain, directrice générale du PAM, alerte : « Nous sommes au bord d'une catastrophe alimentaire totalement évitable. Ne pas agir maintenant aggraverait l'instabilité dans de nombreuses régions ». Sur les 29 milliards de dollars nécessaires pour soutenir les populations vulnérables, seuls 10,5 milliards ont été reçus. Cette pénurie

oblige l'organisation à réduire son assistance alimentaire et à suspendre des programmes essentiels, comme l'alimentation scolaire, dans plusieurs pays. La FAO souligne la nécessité de protéger les moyens de subsistance agricoles : semences, services vétérinaires et soutien aux petites exploitations sont essentiels pour limiter l'effondrement des productions locales.

« Prévenir la famine n'est pas seulement un devoir moral, c'est un investissement stratégique

pour la paix et la stabilité à long terme », rappelle Qu Dongyu, directeur général de l'Organisation.

Les Nations unies appellent à une mobilisation internationale immédiate pour accroître les financements, stabiliser les populations vulnérables et protéger les systèmes alimentaires fragiles. Chaque jour de retard risque de coûter des millions de vies alors que des solutions existent pour prévenir cette catastrophe humanitaire.

R. I.

PALESTINE Ghaza : l'UNICEF alerte sur la persistance des entraves sionistes à l'entrée de l'aide humanitaire

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a alerté sur les obstacles persistants à l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle dans la bande de Ghaza, du fait des entraves imposées par l'entité sioniste, en flagrante violation du cessez-le-feu en vigueur.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse à Genève, le porte-parole de l'UNICEF, Ricardo Pires, a indiqué que 938.000 paquets de lait infantile prêt à l'emploi étaient retenus depuis août dernier, en raison des restrictions de l'entité sioniste

sur les fournitures humanitaires essentielles, telles que les kits de maternité, les réfrigérateurs solaires, les pièces détachées, les générateurs et le matériel de purification de l'eau, entravant gravement l'action humanitaire dans la bande de Ghaza.

Rappelant que l'UNICEF, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et ses partenaires, avait distribué un million de doses de vaccins à Ghaza, afin de protéger les enfants contre la poliomyélite, la rougeole et la pneumonie, il a

également lancé une campagne de vaccination ciblant plus de 40 000 enfants de moins de trois ans qui n'avaient pas reçu leurs vaccinations de routine au cours des deux dernières années en raison de la guerre.

Pires a souligné que l'amélioration de la situation humanitaire à Ghaza exigeait de faciliter l'acheminement de toutes les fournitures essentielles sans délai, ajoutant que "la continuité de l'aide est le seul moyen de sauver la vie de nombreux enfants et de leur redonner espoir".

Un enfant palestinien succombe à des blessures reçues à la suite d'une attaque sioniste près de Naplouse

Un enfant palestinien est tombé en martyr mardi soir, à la suite de blessures reçues il y a près d'un mois lors d'une attaque de l'armée de l'occupation sioniste à Beita, au sud de Naplouse en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources médicales citées par Wafa ont annoncé la mort en martyr d'Aysam Mualla, âgé de 13 ans, qui a succombé à des blessures causées par l'inhalation de gaz lacrymogène il y a près d'un mois.

Il avait été blessé lors d'une attaque menée par les forces

d'occupation contre des récolteurs d'olives palestiniens dans la région de Jabal Qamas, à Beita. Il a été transporté à l'hôpital et est resté dans le coma jusqu'à l'annonce de son décès mardi soir, selon la même source.

APS

IRAK

Guterres salue le bon déroulement des législatives, appelle à la formation d'un gouvernement

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a félicité le peuple irakien pour la tenue des élections législatives dans un climat serein, appelant à la formation "rapide et pacifique" d'un gouvernement.

"Le Secrétaire général de l'ONU se félicite du déroulement généralement calme et ordonné du scrutin et a confiance que les acteurs politiques maintiendront un esprit de paix et de respect du processus électoral dans l'attente des résultats", a déclaré mardi soir Guterres dans un communiqué publié par son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Il a souligné l'importance d'un processus de formation gouvernementale "rapide et pacifique qui reflète la volonté du peuple irakien et réponde à ses aspirations à la stabilité et au développement".

Guterres a réaffirmé, à cet égard, le soutien continu de l'organisation à l'Irak pour consolider ses acquis démocratiques et bâtir un avenir pacifique et prospère, tout en saluant le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI), dont le mandat d'assistance électorale arrive à son terme après plus de vingt ans.

Selon la Commission supérieure indépendante pour les élections (IHEC), plus de 12 millions d'Irakiens, y compris les forces de sécurité et les personnes déplacées, ont voté lors des élections législatives de lundi, soit un taux de participation de plus de 55 %. Les résultats devraient être annoncés dans les 24 heures. Le Premier ministre Mohammed Chia al-Sudani a salué ces élections comme "un pas remarquable vers une plus grande stabilité".

SYRIE

Nouvelle incursion de l'armée sioniste dans le plateau du Golan

Les forces d'occupation sionistes ont mené mercredi une nouvelle incursion dans la banlieue sud de Quneitra, dans le Golan syrien, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana. Une force de l'occupation sioniste avait pénétré dans le village de Rasm al-Qita sur la route reliant le village Abou Ghara et la localité de Swissah, dans la localité de Quneitra, et y a installé un barrage et empêché les passants de traverser", a précisé Sana.

Cette incursion intervient, selon la même source, au lendemain de trois autres incursions effectuées par les forces d'occupation dans les villages d'Umm Batinah et de Jaba, dans la localité de Quneitra, et procédant à des fouilles des habitants de passage.

PAYS-BAS

La formation d'un nouveau gouvernement dans l'impasse

Les efforts pour former un gouvernement viable aux Pays-Bas semblaient dans l'impasse mardi, un médiateur chargé de rapprocher les partis n'étant pas parvenu à proposer une coalition qui disposerait d'une majorité parlementaire.

Après de deux semaines après la victoire surprise de Rob Jetten aux élections, ce médiateur est d'avis que le centriste de 38 ans devrait travailler avec un parti de centre-droit pour tracer la voie à suivre.

La nature très fragmentée du paysage politique néerlandais fait qu'aucun parti ne remporte suffisamment de sièges pour bénéficier d'une majorité absolue au sein du parlement, composé de 150 sièges.

M. Jetten privilégie une coalition à quatre entre son parti D66 (26 sièges), le CDA de centre-droit (18), le VVD de droite (22) et l'alliance Verts/Travailleurs de gauche (20).

Cette coalition disposerait d'une confortable majorité de 86 sièges, mais la dirigeante du VVD refuse catégoriquement de gouverner avec les Verts/Travailleurs.

Le VVD souhaite une coalition de centre-droit avec le CDA, D66 et le parti de droite radicale JA21, qui a créé la surprise en remportant neuf sièges. Cette coalition à quatre ne disposerait toutefois que de 75 sièges, donc pas de majorité.

Elle ferait également de M. Jetten, potentiel Premier ministre, le chef de parti le plus à gauche de son gouvernement. Wouter Koolmees, le médiateur chargé de résoudre ce casse-tête, a suggéré que D66 et CDA, les deux partis les plus proches politiquement, se réunissent pour se mettre d'accord. Une fois les contours d'une politique gouvernementale potentielle définis, d'autres partis pourraient se joindre à eux, espère-t-il.

"Il semble y avoir un large soutien pour la formation d'une coalition incluant au moins le CDA et le D66, les deux grands vainqueurs de ces élections", a déclaré M. Koolmees aux journalistes.

TISSEMSILT Ouverture jeudi du 17^e Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire

La 17^e édition du Festival national culturel de la chanson bédouine et de la poésie populaire se tiendra à partir de jeudi à la Maison de la culture "Mouloud Kacem Nait-Belkacem" de Tissemsilt, a-t-on appris, mercredi, du directeur de la Culture et des Arts de la wilaya et Commissaire de la manifestation, Mebarek Mebarkia.

Selon le même responsable, cette manifestation, organisée sur une durée de quatre jours, verra la participation d'artistes venus de plusieurs wilayas du pays, en plus de ceux de Tissemsilt, parmi lesquels des poètes et chanteurs spécialisés dans la chanson bédouine authentique.



Le programme établi à cette occasion comprend également des soirées artistiques dans le style bédouin, animées par plusieurs groupes et artistes.

Une exposition re-

traçant l'histoire de Tissemsilt à travers les époques et une conférence académique consacrée au patrimoine culturel immatériel de la wilaya sont également prévues, de même que des visites touristiques au Parc national de Theniet El Had, connu pour sa célèbre forêt de Meddad.

EL-MEGHAÏER Le patrimoine culturel oranais à l'honneur

Les activités de la Semaine culturelle de la wilaya d'Oran ont été lancées au Centre culturel Mohamed-Boulifa dans la commune de Djamaa (Sud d'El-Meghaïer), a-t-on appris mardi des organisateurs.

Placée sous le slogan "La passerelle culturelle, authenticité et patrimoine", cette manifestation culturelle, à laquelle prennent part une pléiade d'artistes et de poètes venus pour mettre en avant le riche patrimoine de la

wilaya d'Oran, s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges culturels inter-wilayas initié par le ministère de la Culture et des Arts, ont-ils souligné. Dans le même sens, le directeur local du secteur, Abdelkader Djenaïhi, a indiqué que cette semaine culturelle constitue une occasion propice de rencontres et d'échanges entre les artistes et les créateurs des deux wilayas.

Elle permet également au grand public de découvrir de

près la diversité et la richesse du patrimoine culturel et artistique de la wilaya d'Oran, a-t-il ajouté.

Les visiteurs peuvent profiter d'une panoplie d'activités, dont des expositions qui célèbrent le patrimoine culturel matériel et immatériel de cette wilaya du Sud-Ouest du pays, ainsi que des spectacles folkloriques et des soirées de musique et de poésie, a-t-on encore signalé de même source.

APS

TIMIMOUN Plus de 60 oeuvres de 31 pays présentes au festival international du court-métrage

Soixante-deux (62) oeuvres cinématographiques, issues de 31 pays dont 23 africains, seront présentées à la première édition du Festival international du court-métrage, prévue du 13 au 18 novembre courant à Timimoun, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Les participants seront en compétition pour les prix des meilleurs courts-métrages patriotique, documentaire et de conte, en plus des prix récompensant les meilleurs scénario et réalisation, a indiqué le directeur artistique et technique du festival, Fayçal Sohbi.

Cette édition du festival verra la projection de plusieurs oeuvres cinématographiques, dont, en ouverture, "Secousse atomique" de Rachid Bouchareb qui traite des explosions nucléaires dans le Sud algérien, "Zighoud Youcef" de Moussa Khemmar, ainsi qu'un film de Noufel Kelache traitant des événements de Sakiet Sidi-Youcef, et d'autres oeuvres filmées à Timimoun et traitant du patrimoine immatériel et du parc culturel du Gourara, a-t-il précisé.

Les oeuvres cinématographiques seront projetées au public au niveau des structures culturelles de la wilaya, à l'instar de la salle de cinéma, le théâtre en plein-air et le Centre algérien du patrimoine bâti en terre, aménagés pour la circonstance, a ajouté M. Sohbi.

S'agissant du jury, il comprend des réalisateurs ayant une grande expérience dans le cinéma, tels que Mouenes Khemmar (Algérie), Dieudo Hamadi (RD Congo) et Jihane Tahiri (Égypte), a-t-il encore fait savoir.

Dans le cadre des préparatifs de cet événement culturel international, un cycle de formation a été lancé au niveau de l'Institut technologique spécialisé d'agronomie saharienne en faveur des étudiants de l'Institut supérieur de cinéma et de bénévoles, sur les techniques d'accueil et d'orientation des invités du festival, selon les organisateurs.

En marge du festival, ajoutent-ils, se tiendront des ateliers et des tables-rondes, au niveau du Centre algérien du patrimoine bâti en terre, sur divers thèmes, dont l'industrie cinématographique en Afrique.

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Vice Rectorat Chargé de Développement
de la Prospective & de L'orientation

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة محمد خيضر بسكرة
نابذة رئاسة الجامعة المكلفة بالتنمية
والاستشراف والتوجيه

**Avis d'annulation de l'attribution provisoire ouvert
avec exigence capacité minimales N° 10/VRDP/2024**

Du 247/15 alinéa2 de décret présidentiel N°73 conformément aux dispositions de l'article portant réglementation des marchés publics 16/09/2015, le directeur de l'université de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'offre national N° 10/VRDP/2025 concernant le projet :

**Acquisition de Paillasse et mobiliers pour le centre d'innovation et de transfert technologique
SNV au profit de l'université de Biskra**

Lot N° 01 : Paillasse de laboratoire

Lot N° 02 : Hôtes de laboratoire

Lot N° 03 : mobilier de bureaux

Paru dans les quotidiens ECHAHED le 23/09/2024 et DK NEWS le 23/09/2024, de
l'annulation de l'avis d'attribution provisoire de Projet :

**Acquisition de Paillasse et mobiliers pour le centre d'innovation et de transfert technologique
SNV au profit de l'université de Biskra Lot N° 01 : Paillasse de laboratoire**

Lot N° 02 : Hôtes de laboratoire

Lot N° 03 : mobilier de bureaux

Paru dans les quotidiens nationaux : ECHAHED le 09/04/2024 et DK NEWS le 10/04/2025

DK NEWS Anep : 2316035461 du 13/11/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat
Daïra de Laghouat
Commune de Laghouat

Avis d'adjudication pour la concession De battoir communale N 02

Le Président de l'Assemblée Populaire communale de la Commune de Laghouat annonce la mise en location du battoir communale situé au quartier Sadiqia de Laghouat par vente aux enchères publiques au siège communal pour une durée de trois (03) ans

Le prix d'ouverture a été fixé à : 1.351.345.00 DZD par an.

Les personnes souhaitant participer à cette vente aux enchères sont priées de se présenter au service patrimoine de commune de Laghouat, pendant les heures de travail, afin d'obtenir le règlement de la vente, moyennant le versement de 5 000,00 DZD au trésorier de la municipalité, à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale. La vente aux enchères se déroulera le vingtième jour suivant cette publication.

Constitution du dossier :

- 01- Demande de participation à l'adjudication Enchère avec engagement de l'intéressé (enchérisseur ou garant) à respecter les termes du cahier des charges, signé et cacheté.
 - 02- Une copie de la carte nationale d'identité (enchérisseur et garant)
 - 03- Une copie de l'acte de naissance (enchérisseur et garant)
 - 04- Extrait du barème des impôts (soumissionnaire) datant de moins de 03 mois.
 - 05- Une copie du registre du commerce l'égalisé par le centre national du registre de commerce soumissionnaire.
 - 06- Certificat d'exécution des cotisations (CASNOS) du soumissionnaire.
 - 07- Attestation d'exécution des cotisations (CNAS) pour les travailleurs.
 - 08- Attestation de dépôt des comptes sociaux des personnes morales (EURL-SARL) de la dernière année.
 - 09- Une attestation prouvant l'expérience du titulaire du dossier, prouvée par une attestation de bonne fin, de contrat ou d'accord dans le même objet de l'enchère des 3 dernières années.
 - 10- Le montant de la garantie sera dans un instrument marqué du 01/10, un dixièmes du cours d'ouverture
 - 11- Un contrat de procuration spéciale autorisant expressément le garant à procéder aux enchères, rédigé par le notaire et valable au jour de l'enchère en cas d'absence du titulaire du dossier.
 - 12- Le livret de conditions est signé et tamponné sur toutes ses pages.
 - 13- Quittance de paiement des droits du cahier des charges.
 - 14 - Engagement documentaire de paiement de la garantie définitive 01/04 de la valeur finale d'exploitation.
- Observation :** Tous les documents sont exclusifs s'ils s'avèrent inexistant au jour de l'enchère.

DK NEWS

Anep : 2516035520 du 13/11/2025

BECHAR

L'Algérie affirme sa souveraineté numérique et trace la voie d'une cybersécurité nationale renforcée

Le Colloque international sur la souveraineté numérique s'est imposé cette semaine comme une tribune majeure pour mettre en lumière les efforts considérables de l'Algérie dans la consolidation de sa souveraineté numérique.

Chercheurs, universitaires, experts en cybersécurité et représentants d'institutions nationales y ont unanimement salué la politique proactive engagée par l'État pour protéger ses infrastructures digitales et garantir l'indépendance technologique du pays.

Lors de la deuxième journée des travaux, les débats ont convergé vers une même conviction : la souveraineté numérique n'est plus un simple enjeu technique, mais une question stratégique de sécurité nationale.

Le président du colloque, le professeur Abdelhalim Mousaoui, a souligné que la création du Haut-Commissariat à la Numérisation (HCAN) et de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) traduit la volonté claire de l'État de se doter d'institutions capables de préserver l'intégrité et la confidentialité des données nationales.

Pour lui, l'Algérie doit aller encore plus loin en adaptant son arsenal juridique aux défis imposés par les nouvelles menaces numériques, dans un contexte international marqué par la montée des cyberattaques ciblant les États et leurs institutions. Dans la même optique, le professeur Saadi Younes, de la Faculté de droit de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar, a

insisté sur l'urgence de renforcer les capacités nationales dans les domaines du droit numérique, de la cybersécurité et de la formation.

Selon lui, la souveraineté numérique passe nécessairement par la maîtrise technologique, la formation d'experts qualifiés et la diffusion d'une véritable culture numérique au sein de la société.

Il a également appelé à une meilleure coordination entre les acteurs publics, universitaires et économiques pour développer un écosystème numérique national robuste et sécurisé.

Les représentants de la 3e Région militaire, du Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ont, pour leur part, mis en exergue les efforts déjà accomplis sur le terrain.

Le commissaire Belkhiri Amine, représentant de la DGSN, a révélé que pas moins de 5.242 affaires de cybercriminalité ont été traitées en 2024 à travers les brigades spécialisées déployées sur l'ensemble du territoire national, un chiffre qui illustre à la fois l'ampleur du phénomène et la réactivité des institutions sécuritaires face à ces menaces.

Pour le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques,

le professeur Ahmed Barkat, la tenue de ce colloque à Béchar revêt une importance symbolique : il s'agit d'un espace de réflexion académique au service d'une ambition nationale.

L'objectif, selon lui, est de participer à l'élaboration d'une vision claire et cohérente de la souveraineté numérique, en contribuant par la recherche scientifique à la consolidation des politiques publiques dans ce domaine stratégique.

Les travaux du colloque, qui se poursuivront jeudi, incluront un cycle de formation spécialisé au profit d'une centaine d'agents des collectivités locales des wilayas de Béchar et de Béné-Abbès, portant sur la protection et la gestion sécurisée des données.

Une initiative qui illustre la volonté des autorités d'ancrer la souveraineté numérique dans les pratiques quotidiennes des institutions locales et d'en faire un pilier central de la gouvernance publique moderne.

Par cette mobilisation intellectuelle et institutionnelle, l'Algérie confirme son engagement à faire de la souveraineté numérique un levier de puissance, de sécurité et de développement durable à l'ère de l'intelligence artificielle et de la transformation digitale mondiale.

R. N.

M'SILA

La formation à l'intelligence artificielle des journalistes soulignée

Les universitaires et chercheurs participants à la 1ère conférence internationale sur "l'intelligence artificielle (IA) dans la presse sportive et l'éthique : pratique et défis", clôturée mardi à M'sila, ont plaidé en faveur de l'organisation de sessions de formation à l'IA au profit des journalistes en coordination avec les institutions universitaires.

Les recommandations de la rencontre lues par le président du comité médiatique de la conférence, Dr. Youcef Hamiche, ont mis sur la nécessité pour les médias de former les journalistes à l'IA et son utilisation.

Elles ont également insisté sur l'intégration du module de l'IA à tous les cursus universitaires en Algérie, étant une technique qui "a envahi tous les domaines de la vie et peut servir dans les différents domaines professionnels".

Les participants ont affirmé l'importance de l'usage sûr et optimal de l'IA par les médias et ont invité les médias à "réfléchir sur un code déontologique qui assure la transparence dans l'utilisation de cette technologie".

Cet événement scientifique a été organisé par l'institut des sciences et techniques des activités physiques et des sports de l'université Mohamed Boudiaf en coordination avec le Laboratoire de management des médias sportifs et des sports et a regroupé pendant deux jours 150 enseignants et chercheurs d'Algérie ainsi que du Soudan, du Yémen, du Liban, d'Arabie saoudite et de France.

PORTUGAL

Microsoft prévoit d'investir 10 milliards de dollars dans l'IA

Le groupe Microsoft a annoncé, mardi, son intention d'investir 10 milliards de dollars au Portugal à partir de l'année 2026 dans la réalisation d'un méga centre de données dédié à l'Intelligence artificielle (IA).

Ce projet sera lancé en partenariat avec l'entreprise britannique Nscale, spécialisée dans les centres de données destinés à l'IA, et Start Campus, qui a lancé la construction d'un important centre de données près du port de Sines, dans le sud du Portugal.

Microsoft compte y installer 12.600 puces de dernière génération de Nvidia, a précisé le groupe américain dans un communiqué soulignant qu'il s'agit d'un des plus importants investissements en capacité de calcul d'IA en Europe.

"Le Portugal a émergé comme un pays très important et attractif en Europe pour la construction de ce type de centre de données et ce type d'investissement", a indiqué le président de Microsoft, Brad Smith, dans un entretien au quotidien portugais Jornal de Negócios.

En plus d'un centre de données alimenté par des énergies renouvelables, le site de Sines offre l'avantage d'être le point de connexion d'importants câbles sous-marins de télécommunications reliant l'Amérique à l'Europe.

ALLEMAGNE

Google compte investir 5,5 Mrds d'euros dans les infrastructures de l'IA

Le groupe Google a annoncé mardi un plan d'investissement en Allemagne à hauteur de 5,5 milliards d'euros d'ici 2029 dans les infrastructures de l'intelligence artificielle (IA).

L'opérateur américain de la tech veut investir dans davantage dans les capacités de stockage (cloud), a déclaré en conférence de presse le directeur de Google Allemagne, Philipp Justus, assurant que ce plan "sécurisera" environ 9.000 emplois par an en Allemagne jusque 2029.

Après l'annonce de la construction d'une "usine d'IA souveraine" par Deutsche Telekom et l'américain Nvidia la semaine précédente, c'est un nouvel investissement important dans une économie allemande qui veut développer le secteur numérique.

"Notre pays est et reste l'un des lieux d'investissement les plus attractifs au monde", a réagi, à cette occasion, le chancelier allemand Friedrich Merz sur les réseaux sociaux.

Google est implanté à Francfort où se trouve le tissu de centres de données le plus grand d'Allemagne. Il veut construire un deuxième centre de données pour l'infrastructure cloud dans cette même région, qui sera partiellement mis en service au deuxième trimestre 2027.

Il compte aussi agrandir le premier centre inauguré en 2023 à Hanau, dans la banlieue de Francfort et prévoit l'agrandissement de trois de ses quatre sites en Allemagne (Francfort, Berlin, Munich), où il possède plus des deux tiers de ses 2.500 employés dans le pays.

APS

NUMÉRISATION

Saihi met l'accent sur l'importance de la numérisation dans le renforcement de la coordination entre les inspections du travail et les entreprises

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination entre les inspections du travail et les différentes institutions, suivant une approche numérique permettant d'éradiquer la bureaucratie et de garantir la transparence, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Président une réunion consacrée à l'évaluation des activités de l'inspection du travail, M. Saihi a instruit de "renforcer la coordination avec les secteurs et les institutions suivant une approche numérique moderne, à même d'éradiquer la bureaucratie et de garantir la transparence, en sus de la coordination entre les inspections régionales du travail pour une meilleure efficacité sur le terrain".

Le ministre a insisté également sur "la nécessité de passer de la gestion conventionnelle à l'administration moderne, en adoptant l'approche numérique dans le traitement, la communication et le contrôle sur le terrain, mais aussi en améliorant les mécanismes de suivi et d'évaluation, à travers la création d'un tableau de bord national de référence pour unifier les outils de gestion et définir les indicateurs de performance", précise le communiqué.

M. Saihi a souligné, dans cette optique, que "l'évaluation continue des programmes d'action sectoriels constitue une base centrale dans l'élaboration des visions stratégiques futures du secteur".

Évoquant les efforts déployés en matière de lutte contre le travail informel, le ministre a appelé les inspecteurs du travail à "intensifier les campagnes sur le terrain et à activer les méca-

nismes de contrôle, en veillant à la protection des droits des travailleurs et à l'application stricte des législations sociales".

Il a, en outre, indiqué qu'"une feuille de route sera élaborée au niveau central, définissant les orientations générales du secteur et le plan d'action pour la prochaine phase", appelant les cadres à "travailler en équipe pour atteindre les objectifs fixés".

Le ministre a, par ailleurs, souligné que son département veillait à "assurer la stabilité des travailleurs à travers le dialogue et les mesures proactives", appelant les inspecteurs du travail à "maintenir une communication constante et à soutenir les entreprises à travers des sessions de formation sur la législation et les relations de travail".

Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur "l'importance du rôle de terrain de l'inspecteur du travail, en tant qu'acteur clé dans la mise en oeuvre de la législation du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, l'accompagnement des institutions économiques et sociales pour le respect des dispositions de la loi et la promotion d'un environnement de travail favorable au développement de l'économie nationale".

Au cours de la réunion, le ministre avait suivi une présentation détaillée portant sur "la stratégie générale de l'inspection du travail et son programme de travail à court et moyen termes".

Il a également écouté les présentations des inspecteurs régionaux, qui ont porté sur les principales activités de terrain, le bilan annuel et les mesures concrètes prises pour lutter contre le travail informel et garantir le respect des droits des travailleurs, selon la même source.

Programme de la soirée

TF1 20:40

Football : Éliminatoires de la Coupe du monde (UEFA)
France / Ukraine



Football :
Éliminatoires de la Coupe du monde (UEFA)
Saison 2025
France / Ukraine
Éliminatoires de la Coupe du Monde. 5e Groupe D.

France 2 21:11

13 novembre,
le choix de Sonia



13 novembre au soir : Sonia est en famille devant le match de football France-Allemagne. Avec elle son compagnon, ses enfants, et cette jeune femme cabossée par la vie qu'elle héberge depuis des années : Hasna. Détonations autour du stade, fusillades en terrasse : la soirée bascule. Sonia et les siens sont sous le choc, à l'exception d'Hasna qui se réjouit un temps de l'attaque et se fait vertement réprimander. Très vite, les autorités comprennent qu'au moins deux autres terroristes sont encore dans la nature. Le 15, Hasna reçoit un coup de fil étrange : un de ses jeunes cousins serait en fugue.

France 3 21:10

Les disparus de
Valenciennes



C'est ici, à Valenciennes, que deux frères que tout oppose se retrouvent malgré eux unis par une affaire qui ravive leurs pires souvenirs. Yann Tortois, gendarme rigoureux et méthodique, et Mickaël Tortois, policier impulsif aux méthodes peu conventionnelles, n'ont plus échangé un mot depuis quinze ans. Leur silence est le lourd héritage d'un accident minier qui a emporté leur père et quinze ouvriers, laissant derrière lui une communauté en deuil et des questions sans réponses.

CANAL+ 21:09

L'heure zéro, d'après
Agatha Christie
Saison 1



En 1936, après un divorce houleux, la star du tennis Neville Strange (Oliver Jackson-Cohen) invite son ex-femme à séjourner avec lui et sa nouvelle épouse dans la villa cosue de sa tante. Quand cette riche veuve est assassinée, tous les convives sont suspects.

6 21:10

Le meilleur pâtissier
Saison 14



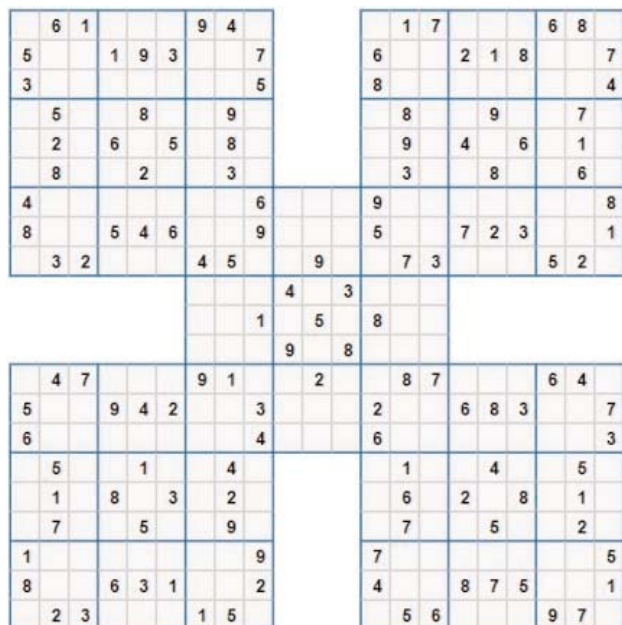
Pour cette 10e semaine du concours, place aux plus gourmands des gâteaux britanniques. Pour l'épreuve du classique revisité, Cyril s'attaque à un dessert aussi simple en apparence qu'irrésistible : le crumble. Les candidats doivent revisiter ce classique familial venu d'Angleterre, en le transformant en un véritable gâteau de concours. Pour l'épreuve technique, Mercotte sort de son grimoire un monument de la gastronomie britannique, créé en 1884 tout spécialement pour célébrer un mariage princier : le Battenberg cake.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2856

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Faisons notre devoir sans relâche, et
laissons dire les sots."

Laurent Bordelon

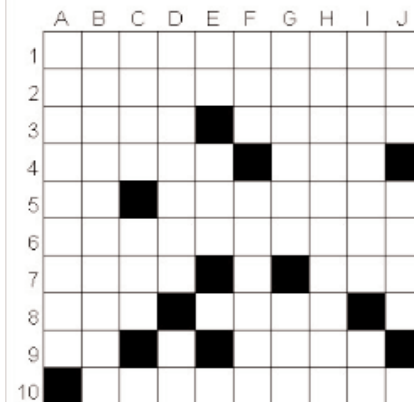
Mots croisés n°2856

Horizontalement :

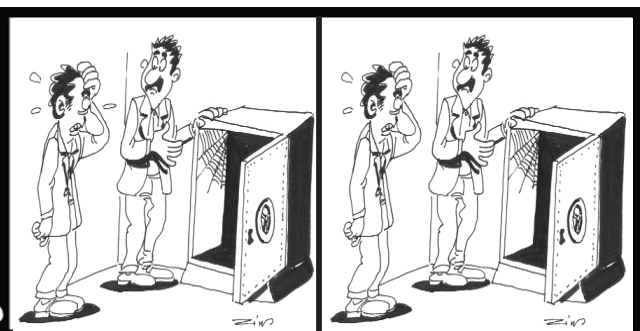
- 1 - Refus d'évolution
- 2 - Cause de mauvaise manoeuvre
- 3 - Dé - Noircis
- 4 - Fatigant - Massif suisse
- 5 - Largeur - Très mal classé
- 6 - Modèle d'élégance
- 7 - Excès - Sortez de cérémonie
- 8 - Nio - Détour
- 9 - Symbole chimique - Acide
- 10 - Migration de globules

Verticalement :

- A - Accusais
- B - Fétide
- C - Enorme cuivre - Fleuves au début
- D - Savants turcs - Gros mot de bébé
- E - Petit grade - Règles
- F - Aviation anglaise - Genre de mouette
- G - Reptile américain - Midi
- H - Surveillante
- I - Changèrent de timbre - Préposition
- J - Légumineuses - Concret



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1556

réflexion carburant de réacteurs	↓	réquiritons arrangez- vous	↓	emprun- teurs	↓	brillé vieux salpêtres	↓	mesure- riez avec soin	↓	image de la nudité posses- sif	↓	contenus de plats écrivain mural	↓
rendras à la vie civile analogies	→							oublies confor- mité	→				
à faire trois fois rabâchée	→			sélec- tionner	→					cocote entou- rées	→	militaire des USA indice d' acidité	→
support de quille hausser la note	→			usuelle nouvelle monnaie	→							do de clé attrapé	→
objet de ruée meneur patient	→			élimait étourdis	→								
						amour de Tristan fabriqua	→					note de fin refus très net	→
étouffe légère morques	→							caractère nordique descendit	→				mollus- que perceur de coque
						enchâs- seront nid de rapace	→						
pas très à la mode	→			trait lumineux rendis laiteux	→			de l'or en chimie ville	→	greffa déchif- frée	→		
aqissait pareille	→											arçon en formule plante grasse	→
								coutume bougeas	→				
bière légère joigne (qu'il)	→					donna une cor- rection	→	sous mi unira	→	destin écimé	→		
						fend fin de journée	→			chevalier mystère déesse de fellah	→		planches de schuss
caésium au labo accom- plirait	→			maïgres chemin de halage	→			copiées person- nel	→				
												saint biquour- dan	→
convien- dra	→							frappes un bon coup	→			rapport de cercle	→

Solution

Sudoku n°2856

2	6	1	7	5	8	9	4	3
5	4	8	1	9	3	2	6	7
3	7	9	2	6	4	8	1	5
1	5	4	3	8	7	6	9	2
9	2	3	6	1	5	7	8	4
7	8	6	4	2	9	5	3	1
4	9	5	8	3	2	1	7	6
8	1	7	5	4	6	3	2	9
6	3	2	9	7	1	4	5	8
8	9	2	4	1	3	7	5	6
6	4	1	7	5	2	8	3	9
5	3	7	9	6	8	4	1	2
2	4	7	3	6	8	9	1	5
5	8	1	9	4	2	7	6	3
6	3	9	1	7	5	2	8	4
9	5	2	7	1	6	3	4	8
4	1	6	8	9	3	5	2	7
3	7	8	2	5	4	6	9	1
1	6	4	5	2	7	8	3	9
8	9	5	6	3	1	4	7	2
7	2	3	4	8	9	1	5	6
3	1	7	9	5	4	6	8	2
6	4	9	2	1	8	3	5	7
8	5	2	6	3	7	1	9	4
4	8	6	3	9	1	2	7	5
2	9	5	4	7	6	8	1	3
7	3	1	5	8	2	4	6	9
9	2	4	1	6	5	7	3	8
5	6	8	7	2	3	9	4	1
1	7	3	8	4	9	5	2	6
5	9	1	2	3	4	7	8	6
6	5	3	2	9	8	7	1	4
8	7	4	1	5	6	3	2	9
7	2	8	9	6	1	4	3	5
4	3	9	8	7	5	2	6	1
1	5	6	4	3	2	9	7	8

Mots Croisés n°2856

Horizontalement

1 : Intégrisme - 2 : Naufrageur - 3 : Cube - Fumés

4 : Usant - Aar - 5 : Lé - Dernier - 6 : Parisienne

7 : Abus - Ite - 8 : Ios - Ruse

9 : SN - Sure - 10 : Diapédèse

Verticalement

A : Inculpais - B : Nauséabond - C : Tuba - Rus

D : Efendis - E : GR - Tés - F : RAF - Rieuse

G : Iguane - Sud - H : Semainière

I : Muèrent - Es - J : Ers - Réel

Grille géante n°1556

•	M	•	V	•	D	•	R	•	D	•	V	•	A
K	E	R	O	S	E	N	I	L	D	E	S	E	R
S	D	E	M	O	B	I	T	I	U	E	R	S	I
T	E	R	A	T	T	R	E	I	E	R	S	•	P
R	A	D	O	T	T	R	E	I	E	R	S	•	P
T	I	N	S	E	R	U	S	I	T	E	E	•	H
D	I	E	S	E	R	U	S	I	T	E	E	•	H
O	R	U	S	A	I	S	E	U	N	T	U	•	E
A	N	I	E	R	S	A	I	S	E	U	N	•	P
G	A	Z	E	•	S	E	U	R	T	U	R	•	T
P	R	O	V	I	N	C	I	A	U	L	E	•	N
O	P	E	R	A	I	T	•	U	S	•	A	G	E
E	G	A	L	E	•	T	•	R	E	•	E	L	O
A	L	E	•	F	E	L	E	•	L	O	N	•	E
U	N	I	S	E	•	I	M	I	T	E	S	•	K
C	S	•	O	S	S	E	U	S	E	S	•	P	I
R	E	A	L	I	S	E	R	A	I	T	•	P	I
•	S	I	E	R	A	•	A	S	S	E	N	E	S

JEUX OLYMPIQUES 2028

Les organisateurs dévoilent le programme de compétition

Les organisateurs des Jeux olympiques de Los Angeles 2028 (14-30 juillet), ont dévoilé mercredi le programme de compétition des joutes californiennes, avec notamment un "Super Samedi" avec 26 finales.

Les JO-2028, avec 51 sports et 11.200 athlètes, débiteront avec la cérémonie d'ouverture le 14 juillet et se termineront le 30 juillet avec la cérémonie de clôture. Pour cette édition, les sports d'équipes seront également plus féminins avec, pour la première fois dans l'histoire, au moins autant de femmes que d'hommes.

La première journée sera d'ailleurs consacrée aux femmes, avec le plus grand nombre de finales féminines en un jour : il débute par le triathlon et culminera avec le 100 m d'athlétisme, disputé des séries jusqu'à la finale en une journée. Janet Evans, la cheffe de la commission des athlètes de LA28 a assuré que les sportifs avaient répondu positivement à ce programme resserré :

"Quand nous l'avons présenté aux athlètes, il y a eu de l'enthousiasme. Elles ont dit «prévenez-nous assez tôt et on va s'entraîner de manière à faire trois courses en un jour», elle a expliqué. Autre innovation, l'avant-dernière journée le 29 juillet sera un "Super Samedi" avec 26 finales dans 23 sports d'équipes et individuels, dont le marathon, le basket-ball, le football, le cyclisme sur piste, le golf, la natation et le tennis de table.

La natation, qui commence traditionnellement la première semaine, a été déplacée en deuxième semaine, au stade SoFi à Inglewood (Californie), alors que les épreuves d'athlétisme se disputeront tout au long des Jeux avec le marathon hommes le 30 juillet. "En dépla-



çant (la natation) en deuxième semaine, il y aura 38.000 personnes en tribunes", a expliqué Janet Evans.

Le dernier champion olympique sera ainsi sacré en natation juste avant la cérémonie de clôture. Il y aura aussi des séances nocturnes pour échapper à la chaleur californienne,

notamment l'équitation à Santa Anita. n'y aura pas de tarification "dynamique", avec des billets plus chers pour les sports les plus populaires.

VOLLEY-BALL

Signature d'un protocole de coopération entre les fédérations algérienne et polonaise

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) et son homologue polonaise ont signé, mardi à Alger, un protocole de coopération technique et de formation, marquant une étape importante dans le développement de la discipline en Algérie.

L'accord a été paraphé par le président de la Fédération algérienne de volley-ball, Mohamed Tamedertaza, et le président de la Fédération polonaise, Sebastian Swiderski. Selon un communiqué de la FAVB, cette initiative constitue "une étape concrète vers l'amélioration du système national du volley-ball, à travers la valorisation de l'expérience reconnue de la Pologne dans cette discipline".

Dans une déclaration à cette occasion, Tamedertaza a précisé que "les principales dispositions du protocole accordent une importance particulière à la formation des entraîneurs et des arbitres, qui constituent la pierre angulaire du développement du volley-ball à l'échelle nationale".

Le protocole prévoit également le renforcement des échanges entre les sélections nationales des deux pays, à travers des étapes et matchs d'application en Pologne, un axe jugé essentiel par la partie algérienne pour l'élévation du niveau de la discipline.

KARATÉ - CHAMPIONNATS DU MONDE 2025

L'Algérie présente avec 11 karatékas au rendez-vous d'Egypte



La sélection algérienne de karaté sera représentée par 11 karatékas aux Championnats du monde individuels seniors 2025 (Kumité et Kata), qui se

tiendront du 27 au 30 novembre en Egypte, ont indiqué mercredi les organisateurs. Le karaté algérien sera représenté par Cylia Ouikene (-50 kg), Louiza Abouriche (-

55 kg), Khadidja Ghelam (- 61 kg), Karima Mekkaoui (- 68 kg) et Chaima Oudira (+68 kg) aux épreuves de kumité dames, alors que les messieurs seront repré-

sentés par Ayoub Anis Helassa (-67 kg), Oussama Zaid (-75 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Hocine Daikhi (+84 kg). Aux épreuves de kata, l'Algérie est représentée par Narimene Dahleb et Youcef Ziad.

Les Championnats du monde individuels représentent le sommet du karaté international, réunissant les 32 meilleurs compétiteurs du monde de chaque catégorie.

Parmi les pays en tête de liste, l'Egypte, l'Australie, l'Italie et le Japon aligneront chacun une délégation complète de 12 athlètes, toutes catégories confondues. L'Algérie suit de près avec 11 compétiteurs qualifiés, tandis que la France et l'Iran présenteront chacun 10 athlètes.



WATER-POLO

Création d'une section de water-polo à Sidi Bel-Abbes

Une section de water-polo a été créée à Sidi Bel-Abbes, au niveau de la piscine semi-olympique du Chahid Krimiche-Kadda, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer le sport scolaire et développer l'activité sportive à travers la wilaya, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette section sportive, lancée mardi sous la supervision du wali de la wilaya, Kamel Hadji, s'inscrit dans le cadre de la stratégie locale visant à élargir la base des pratiquants des sports nautiques et à encourager les jeunes à s'adonner à des activités physiques régulières, contribuant ainsi à l'an-

crage des valeurs sportives et à l'amélioration de la condition physique et du bien-être des enfants et des adolescents.

A cette occasion, le wali a assisté à une démonstration de water-polo, à laquelle ont pris part de jeunes nageurs issus des clubs locaux et des adhérents de la ligue scolaire de natation.

Il a salué le niveau technique et les performances des participants, tout en exprimant sa reconnaissance aux entraîneurs et encadreurs pour leurs efforts dans la formation des jeunes talents. Le wali a souligné l'importance de ce type d'initiatives dans la diversification des activités sportives

et la valorisation des infrastructures de proximité, ajoutant que la création de nouvelles sections dans différentes disciplines représente une étape importante dans la promotion de la pratique sportive et l'encouragement des jeunes à investir leur temps libre dans des activités saines et bénéfiques pour leur développement physique et mental.

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de la jeunesse et des sports, du directeur de l'éducation, ainsi que de représentants du mouvement associatif et sportif de la wilaya, souligne-t-on de même source.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS - JS KABYLIE

Une trêve stratégique pour affûter les armes avant le choc face à l'Ahly du Caire

La JS Kabylie aborde la trêve internationale avec un objectif clair : transformer cette pause en une véritable opportunité de renforcement collectif et de correction des lacunes constatées lors des dernières sorties.

Par F.Yanis

Après la défaite amère concédée face au GSC à Constantine, entachée de contestations arbitrales, les Canaris ont mis le cap sur une préparation intensive pour aborder dans les meilleures conditions leur prochain grand rendez-vous africain contre l'Ahly du Caire.

Le coach allemand Josef Zinnbauer, fidèle à son exigence et à sa rigueur, compte mettre cette période de repos forcé à profit pour peaufiner les réglages tactiques et corriger les défaillances défensives qui ont coûté cher à son équipe.

S'il se montre satisfait de la progression de ses hommes sur le plan des résultats, notamment en Ligue des champions, il reste lucide : certaines erreurs de placement et de concentration doivent impérativement disparaître avant d'affronter le champion égyptien.

L'accent sera donc mis sur le renforcement de la condition physique, la cohésion du bloc défensif et la fluidité du jeu collectif.

Les Kabyles, qui ont retrouvé le sourire après un début de saison compliqué, affichent désormais un moral d'acier.

La série de bonnes performances en-



registrées ces dernières semaines a res-soudé le groupe et redonné confiance à un public qui n'a jamais cessé de soutenir son équipe.

Zinnbauer, conscient du chemin encore long, ne veut cependant pas que ses joueurs tombent dans l'excès de confiance.

Pour lui, la réussite ne peut venir que

par le travail et la constance.

« Rien n'est encore acquis », a-t-il rap-pelé à ses hommes, les exhortant à rester concentrés et à se surpasser lors de chaque séance d'entraînement.

Le staff technique envisage également d'organiser un ou deux matchs amicaux au cours de cette trêve.

L'objectif est double : maintenir le

rythme de la compétition et donner du temps de jeu à l'ensemble de l'effectif, notamment aux éléments qui ont manqué de préparation durant l'intersaison.

Ces rencontres serviront de tests grandeur nature avant le déplacement périlleux au Caire prévu le 22 novembre, face à un Ahly redoutable sur ses terres.

Zinnbauer veut faire de cette préparation un moment clé dans la construction de son équipe.

Il sait que ce duel face au géant égyptien constitue un tournant majeur pour la JSK, désireuse de prouver qu'elle peut rivaliser avec les meilleures formations du continent.

Le technicien allemand, qui a réussi à redonner une identité de jeu claire et une combativité retrouvée à ses joueurs, veut désormais franchir un cap.

La trêve ne sera donc pas synonyme de repos à Tizi Ouzou.

Bien au contraire, les Canaris entendent en faire un tremplin vers une performance continentale majeure.

Entre rigueur tactique, discipline et solidarité, la JS Kabylie prépare avec sérieux ce choc face à l'Ahly du Caire, déterminée à honorer son blason et à offrir à ses supporters un parcours africain à la hauteur de leurs espérances.

LIGUE 1 MOBILIS (USM KHENCHELA)

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Djilali Bahloul

La direction de l'USM Khenchela (Ligue 1 Mobilis de football) a annoncé, dans un communiqué publié mercredi, la résiliation « d'un commun accord » du contrat de l'entraîneur Djilali Bahloul.

« La direction de l'USM Khenchela annonce la résiliation à l'amiable du contrat la liant à l'entraîneur Djilali Bahloul et saisit cette occasion pour saluer l'esprit de responsabilité de l'entraîneur qui, en se retirant, a servi l'intérêt de l'équipe et lui a donné un nouvel élan », souligne le document. Le communiqué ajoute que



la direction du club « tient à exprimer toute sa gratitude au coach pour la période qu'il a passée

au sein de l'équipe et pour son travail acharné et dévoué, et lui souhaite tout le succès possible

pour la suite de sa carrière. ».

Il convient de noter que Djilali Bahloul, recruté l'été dernier, était aux commandes techniques de l'équipe seniors depuis le début de l'actuelle saison. Son bilan est de 3 victoires (ASO Chlef, MC Oran et ES Mostaganem), 5 matchs nuls (ES Setif, CR Belouizdad, USM Alger, ES Ben Aknoun et O Akbou) et 3 défaites (JS Kabylie, MC Alger et Paradou AC). La formation khenchelie occupe, après 11 journées, la 10ème place du classement de ligue 1 avec 14 points.

JS SAOURA

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Boudraâ



La JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir sur ses réseaux sociaux, avoir

trouvé un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Lotfi Boudraâ. La direction a précisé dans son commu-

niqué, que la résiliation du contrat s'est faite "d'un commun accord" entre les deux parties, suite à la démission du technicien, motivée par des "raisons personnelles".

"La direction du club tient à saluer les efforts considérables consentis par Boudraâ depuis sa prise en mains de l'équipe et pour son professionnalisme et sa correction, et lui souhaite beaucoup de succès dans la suite de sa carrière", ajoute la même source.

Arrivé à la tête de la JS Saoura durant l'intersaison, après un passage remarqué à l'Olympique Akbou, Lotfi Boudraâ

quitte le club de Béchar alors que l'équipe pointe à la 4e place du classement, à égalité avec l'ES Ben Aknoun (16 points), au terme de la 10e journée.

Les coéquipiers de l'actuel meilleur buteur du championnat, Abdelkader Boutiche (5 buts), restent sur deux défaites de suite, dont celle concédée dimanche à domicile face au Paradou AC (1-2). Boudraâ est le cinquième entraîneur de l'élite à quitter son poste, après Antoine Hey (ES Sétif), Abdelkader Amrani (MB Rouissat), Billel Dziri (Paradou AC), et Chérif Hadjar (MC El-Bayadh).

LIGUE 1 MOBILIS

Meddahi (CSC) suspendu deux matchs (LFP)

Le défenseur du CS Constantine, Oussama Meddahi, a écopé de deux matchs de suspension ferme, pour "faute grave", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mercredi dans un communiqué. Le défenseur en question a été expulsé dimanche, lors de la victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), pour le compte de la 11e journée du championnat. Le club constantinois s'est vu infliger une amende totale de 70.000 dinars pour "comportement inapproprié de l'équipe" et "allumage de fumigènes dans les tribunes". De son côté, l'ES Sétif a écopé d'une amende de 800.000 dinars pour "allumage et jet de fumigènes sur l'aire de jeu sans causer de dommages corporels." La JS Saoura doit pour sa part s'acquitter d'une amende de 600.000 dinars pour "allumage de fumigènes et jets de projectiles sur l'aire de jeu sans causer de dommages corporels." Enfin, le CR Belouizdad et l'USM Alger, ont écopé de 50.000 dinars d'amende chacun pour "retard dans la reprise de la seconde période".

Décès de Rabie Guettaf, ancien joueur de l'USM Sétif à l'âge de 84 ans

Rabie Guettaf, ancien attaquant de l'USM Sétif, une des figures emblématiques du football, est décédé, mercredi en son domicile à l'âge de 84 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de sa famille. Le corps du défunt sera inhumé mercredi après la prière du Asr au cimetière El Khier à Sétif. Le regretté Rabie Guettaf laisse une marque indélébile dans l'histoire du football sétifien grâce à son parcours en tant que joueur au sein de l'équipe de l'USM Sétif dans les années 60 et 70. Personnalité discrète et attachante, il a également contribué à former de nombreuses générations de joueurs, ce qui lui vaut une large reconnaissance dans les milieux sportifs.



APS

CAN 2025 (PRÉPARATION) ALGÉRIE-ZIMBABWE

Les «Verts» pour préserver la dynamique

L'équipe nationale de football affrontera jeudi le Zimbabwe, en match amical au stade du Roi Abdallah à Djeddah (17h30, heure algérienne), avec l'objectif de préserver la dynamique, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

Les "Verts", invaincus depuis leur revers en amical face à la Suède (4-3) le 10 juin dernier à Stockholm, espèrent enchaîner un troisième succès, toutes compétitions confondues, eux qui restent sur deux victoires remportées lors des deux dernières journées des qualifications du Mondial 2026, en octobre dernier face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1).

"En gagnant les matchs amicaux, on améliore aussi notre classement FIFA", avait rappelé le sélectionneur national Vladimir Petkovic, lors de la conférence de presse tenue jeudi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, soulignant ainsi l'importance de ces rencontres de préparation.

Face à un Zimbabwe qualifié pour la prochaine CAN, où il évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Égypte, de l'Afrique du Sud et de l'Angola, l'Algérie s'attend à un match piège face à une équipe qui vise l'exploit. Les "Warriors" disposent d'un collectif solide et ont souvent posé des difficultés aux Fennecs dans le passé. Sur huit

confrontations depuis 1989, l'Algérie compte trois victoires, quatre nuls et une seule défaite. Le dernier double duel entre les deux nations, en novembre 2020, s'était soldé par une victoire algérienne à Alger (3-1) et un nul à Harare (2-2), comptant pour les qualifications de la CAN-2021 (décalé à 2022).

Pour cette rencontre, Petkovic devra composer sans quatre cadres : le gardien Luca Zidane, les défenseurs Ramy Bensabani et Mohamed Amine Tougaï, ainsi que le milieu de terrain Farès Chaïbi, tous blessés. C'est avec un groupe de 24 joueurs, que Petkovic espère tirer le maximum d'enseignements du stage de novembre, l'avant-dernier avant la phase finale de la CAN 2025.

Deux joueurs devraient signer leurs grands débuts sous le maillot national : le jeune défenseur Elias Benkara (Borussia Dortmund/Allemagne) et le milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique). Le technicien bosnien comptera sur la profondeur de son effectif et sur la montée en puissance



de certains joueurs, tels qu'Ibrahim Maza, pour maintenir la continuité dans les résultats.

De son côté, la sélection zimbabwéenne a vu l'arrivée d'un nouveau sélectionneur, il s'agit du Roumain Marian Mario Marinica, engagé début novembre, en remplacement de l'Allemand Michael Nees, limogé. Le Zimbabwe reste sur une mauvaise série de cinq matchs sans vic-

toire (3 défaites et deux nuls, NDLR), ce qui explique la démarche de la Fédération zimbabwéenne (ZIFA) de se passer des services de Nees. 129e au dernier classement FIFA, le Zimbabwe enchaînera en affrontant le Qatar, le lundi 17 novembre à Doha.

Les coéquipiers du revenant Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/ Croatie), poursuivront leur stage en Arabie saoudite

par un second test amical face à la sélection saoudienne, prévu le mardi 18 novembre, toujours à Djeddah (17h30), avant d'attaquer la dernière ligne droite dans la préparation de la CAN, avec au menu un ultime stage qui devrait avoir lieu en décembre prochain au nouveau Centre technique régional de Tlemcen.

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant le match amical contre le Zimbabwe

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant le match amical contre le Zimbabwe, prévues jeudi à 17h30 (heures algériennes) à Djeddah (Arabie saoudite), en prévision de la CAN-2025 :

14 octobre 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) : Algérie - Ouganda 2-1 Buts : Amoura (80e s.pen., 90e+8 s.pen.)

9 octobre 2025 à Oran (Mondial-2026 - Qualifications) : Somalie - Algérie 0-3 Buts : Amoura (5e, 57e), Mahrez (18e)

8 septembre 2025 à Casablanca (Mondial-2026 - Qualifications) : Guinée - Algérie 0-0

4 septembre 2025 à Tizi Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) : Algérie - Botswana 3-1 Buts : Amoura (33e), Bounedjah (72e, 90e+6)

10 juin 25 à Solna, Stockholm (amical) : Suède - Algérie 4-3 Buts : Bennacer (64e), Benzia (71e), Bentaleb (87e s.pen.)

5 juin 2025 à Constantine (amical) : Algérie - Rwanda 2-0 Buts : Belaïli (28e), Hadjam (58e)

25 mars 2025 à Tizi-Ouzou (Mondial-2026 - Qualifications) : Algérie - Mozambique 5-1 Buts : Amoura (8e, 30e, 80e), Mandi (24e), Hadjam (65e)

21 mars 2025 à Francistown (Mondial-2026 - Qualifications) : Botswana - Algérie 1-3 Buts : Gouiri (44e), Amoura (51e, 73e)

14 novembre 2024 à Malabo (CAN-2025 - Qualifications) : Guinée équatoriale - Algérie 0-0

Bilan en 10 matchs :

7 victoires, 2 nuls, 1 défaite

Buts marqués : 26

Buts encaissés : 9

Buteurs : Amoura (11) - Gouiri (3) - Bounedjah (3) - Mandi (2) - Hadjam (2) - Mahrez (1) - Belaïli (1), Bennacer (1), Benzia (1), Bentaleb (1).

Luca Zidane, blessé, remplacé par Bouhalfaya



Le gardien de l'équipe nationale de football, Luca Zidane, blessé aux adducteurs, a été remplacé par Zakaria Bouhalfaya, en prévision des

deux matchs amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre au stade Prince Abdullah Al-Faisal de Djeddah, dans le cadre de la préparation de la CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

"Le sociétaire de Grenade FC souffre d'une blessure aux adducteurs, contractée avec son club, et a été autorisé à quitter le stage", précise la FAF, soulignant que le sélectionneur national a convoqué le gardien du CS Constantine, Zakaria Bouhalfaya. Pour rappel, les Verts disputeront un second match amical, le 18 novembre prochain face au pays hôte, l'Arabie Saoudite.

La sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé au départ une liste de 27 joueurs en vue des deux matchs amicaux, mais l'effectif a été amoindri suite au forfait du milieu offensif de l'Eintracht Francfort (Div.1 allemande), Farès Chaïbi, victime d'une blessure musculaire au niveau de la cuisse, et le défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Ramy Bensabani, qui souffre de douleurs lombaires.

L'équipe nationale a validé en octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026 en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications.

COUPE ARABE FIFA-2025 (PRÉPARATION)/ALGÉRIE

Victor Lekhal remplace Benkhemassa

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougherra, a fait appel au milieu de terrain d'Al Qadsia SC (Koweït), Victor Lekhal, pour pallier l'absence de Mohamed Benkhemassa qui souffre de douleurs au dos, a indiqué la fédération algérienne de football (FAF), mercredi dans un communiqué. "Le milieu de terrain, Mohamed Benkhemassa, ne prendra pas part au stage de préparation de la sélection nationale A' au Caire.

Le joueur du MC Alger a été contraint de déclarer forfait en raison de douleurs au dos.", a précisé le même source. Pour pallier cette absence, le sélectionneur national a fait appel à



Victor Lekhal, sociétaire d'Al Qadsia SC (Koweït) qui rejoindra le groupe ce mercredi au Caire. La sélection nationale A' de football a entamé mardi son stage de préparation, en vue des deux matchs amicaux face à l'Égypte, les 14 et 17 novembre au stade international du Caire, dans le cadre de la préparation de

la Coupe arabe Fifa 2025 (1er-18 décembre au Qatar). Cette première séance qui s'est déroulée sur le terrain annexe du Stade International du Caire a vu l'effectif scindé en deux groupes. Les joueurs ayant disputé une rencontre dimanche, qui ont bénéficié d'un travail d'étirements et de récupé-

ration. Le reste de l'effectif, soumis à un programme complet d'entraînement, précise la FAF. Pour rappel, la sélection algérienne (tenante du titre) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025.

Au Qatar, la sélection algérienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le 26 novembre. A l'issue de la phase de poules de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, demi-finales et finale.



REAL MADRID

XABI ALONSO, LE VESTIAIRE DIVISÉ

Arrivé cet été pour succéder à Carlo Ancelotti, Xabi Alonso vit ses premières turbulences à la tête du Real Madrid. Selon Iñaki Angulo et Romain Molina, le technicien basque a imposé une discipline bien plus stricte que son prédécesseur : horaires resserrés, présence obligatoire à Valdebebas et règles précises sur la récupération. Cette rigueur, saluée par certains, a toutefois tendu le vestiaire madrilène. Vinicius Junior a mal digéré son remplacement lors du dernier Clasico et le ton est monté entre les deux hommes. D'autres cadres, moins habitués à ce degré d'exigence, peinent à s'adapter. À l'inverse, Aurélien Tchouaméni, Kylian Mbappé ou encore Éder Militão soutiennent pleinement leur entraîneur. En pleine zone de tension, Xabi Alonso garde le cap et compte sur les prochaines rencontres pour apaiser les esprits et réaffirmer son autorité.

BARCELONE LEWANDOWSKI A UNE PRIORITÉ

En fin de contrat en juin prochain, Robert Lewandowski (37 ans, 12 apparitions et 7 buts toutes compétitions cette saison) n'exclut plus aucun scénario. Selon La Posesion, l'attaquant du FC Barcelone réfléchit à la manière dont il souhaite écrire le dernier chapitre de sa carrière. Toujours efficace malgré un temps de jeu réduit, le Polonais privilégie une seule option : rester à Barcelone, où lui et sa famille se sentent pleinement installés. Si le club catalan n'a pas encore tranché, deux voies se dessinent : une prolongation courte assortie d'un rôle plus limité ou un départ en fin de saison, qui allégerait la masse salariale et ouvrirait la porte à un nouvel avant-centre. En revanche, un exil vers l'Arabie Saoudite, malgré les offres considérables, ne fait pas partie de ses plans. Et si aucun projet ne le convainc, Lewandowski pourrait même envisager de raccrocher les crampons. Une option qu'il aborde sans amertume, fidèle à son exigence et à son image de compétiteur jusqu'au bout.

SÃO PAULO PROBLÈME CARDIAQUE POUR OSCAR

Grosse frayeur à São Paulo. Le milieu de terrain Oscar (34 ans) a été victime d'un problème cardiaque lors de tests physiques réalisés avec son club. Rapidement pris en charge par les médecins présents sur place, l'ancien joueur de Chelsea a été conduit à l'hôpital Einstein pour des examens complémentaires.

Dans un communiqué, São Paulo a indiqué que le joueur se trouvait désormais dans un état stable et qu'il restait sous observation "afin de préciser le diagnostic". Le club brésilien a précisé que de nouvelles informations seraient communiquées prochainement. Revenu en janvier dans son club formateur, Oscar a connu une saison perturbée par les blessures et n'a disputé que quelques rencontres de championnat.

JUVENTUS

ÇA BLOQUE POUR YILDIZ

Sous contrat jusqu'en juin 2029, Kenan Yildiz (20 ans, 14 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas trouvé d'accord avec la Juventus pour prolonger. Selon La Gazzetta dello Sport, les discussions entre le club turinois et le jeune ailier turc se sont compliquées ces dernières semaines. Malgré son statut grandissant, l'attaquant perçoit encore un salaire d'environ 1,7 M€ annuels, un point de friction dans les négociations.

Une situation qui ne passe pas inaperçue en Europe. La Gazzetta cite notamment le Real Madrid, Chelsea et Arsenal parmi les clubs attentifs à son évolution. Attaché à la Vieille Dame et à son numéro 10, Yildiz veut rester à Turin, mais la direction est prévenue : à ce rythme, le dossier pourrait vite devenir brûlant.

NAPLES

DE LAURENTIIS VEUT RASSURER CONTE

Sous pression après une série de résultats décevants et des tensions internes grandissantes, Antonio Conte menace de quitter Naples. Pour éviter une crise ouverte, Aurelio De Laurentiis a décidé de réagir fort. D'après Sport Mediaset, le président napolitain a promis un budget d'au moins 50 M€ pour renforcer l'équipe lors du mercato hivernal. L'objectif est clair : convaincre Conte de rester en lui offrant un effectif à la hauteur de ses exigences. Les priorités concernent le couloir droit, où Giovanni Di Lorenzo manque de relais, avec des pistes comme Brooke Norton-Cuffy (Genoa) et Sacha Boey (Bayern). Au milieu, le Napoli pense à Arthur Ata (Udinese) et Morten Frendrup (Genoa), tandis que la rumeur d'un prêt de Federico Chiesa enflammé déjà la Campanie.

Mais en toile de fond, le malaise demeure. Les critiques publiques de Conte ont marqué les esprits et fragilisé son lien avec le vestiaire. Une réunion de crise est attendue dans les prochaines heures pour clarifier l'avenir du technicien, dont le président espère encore raviver la flamme. Entre promesses de mercato et risque d'explosion, Naples joue gros.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGER

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha consolide la coopération militaire algéro-zimbabwéenne dans un esprit de fraternité africaine et de souveraineté partagée

Sous le haut patronage du ministère de la Défense nationale, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu ce mercredi dernier, au siège de l'État-major de l'ANP à Alger, Mme Oppah Muchinguri-Kashiri, ministre de la Défense et des anciens Combattants de la République du Zimbabwe, en visite officielle à la tête d'une importante délégation militaire.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale en matière de défense et de sécurité, et illustre la profondeur historique et stratégique des liens unissant les deux nations africaines. La cérémonie d'accueil, empreinte de solennité militaire, a débuté par le salut du drapeau national et l'exécution des hymnes nationaux des deux pays, suivis d'un salut militaire présenté à l'hôte zimbabwéenne par une formation représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire.

Dans une atmosphère de respect mutuel et de fraternité, les deux délégations ont ensuite pris place pour une séance de travail de haut niveau, en présence des plus hauts responsables de l'ANP et du ministère de la Défense nationale : le Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du MDN, le Commandant de la Garde républicaine, les Commandants de Forces, le Directeur de Cabinet du MDN, le Commandant de la Gendarmerie nationale par intérim, le Contrôleur général de l'Armée ainsi que plusieurs directeurs centraux. Lors de cette audience, les discussions ont porté sur l'état actuel de la coopération militaire bilatérale et sur les perspectives de son approfondissement, dans un contexte international marqué par la complexité des défis sécuritaires contemporains, en particulier en Afrique.

Les deux parties ont abordé les moyens d'élargir le partenariat à de nouveaux domaines tels que la formation, la cybersécurité, la lutte contre le terrorisme et la gestion des crises transfrontalières. Dans son allocution d'ouverture, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a souhaité la bienvenue à la ministre zimbabwéenne et à sa délégation, tout en exprimant la haute considération que porte l'Algérie au Zimbabwe, pays frère et partenaire de longue date.

Il a souligné que cette visite « reflète la profondeur des liens fraternels et historiques unissant les deux peuples », rappelant que la coopération militaire et diplomatique entre Alger et Harare trouve ses racines dans la lutte commune pour la liberté et la souveraineté nationale.

« Nos deux nations, a déclaré le Chef d'État-major de l'ANP, ont mené des combats parallèles pour l'émancipation des peuples africains du joug colonial et du racisme institutionnalisé. Cette solidarité historique, bâtie sur le sacrifice et la dignité, demeure aujourd'hui un pilier fondamental de notre partenariat stratégique. » Il a ajouté que l'Algérie considère le Zimbabwe comme un partenaire fiable, partageant les mêmes valeurs d'indépendance, de loyauté et de coopération pacifique. Le Général d'Armée a également rappelé que la visite officielle effectuée en juillet dernier par le président du Zimbabwe, M. Emmerson Mnangagwa, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la

Défense nationale, avait marqué une étape décisive dans la consolidation du partenariat global entre les deux pays. Cette rencontre de haut niveau avait permis la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente, notamment dans les domaines de la défense, de la formation, de l'industrie militaire et de la coopération technique.

Dans un ton empreint de réalisme et de fraternité, le Général d'Armée a insisté sur la nécessité de densifier la coopération militaire bilatérale, afin de la hisser à un niveau d'excellence correspondant aux ambitions des deux pays.

Il a affirmé que cette coopération s'inscrit dans une vision commune de la sécurité collective africaine, reposant sur l'unité, la prévention et l'autonomie stratégique.

Pour lui, l'Afrique doit être capable de relever ses propres défis sécuritaires, en développant des capacités internes de défense et en renforçant la solidarité entre ses armées nationales.

Prenant la parole à son tour, Mme Oppah Muchinguri-Kashiri a tenu à exprimer sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et les marques d'amitié dont elle a bénéficié depuis son arrivée en Algérie.

Elle a rendu hommage à la mémoire des martyrs algériens, saluant « la bravoure et le sens du sacrifice d'un peuple qui a su triompher de l'oppression et inspirer toute l'Afrique ». La ministre zimbabwéenne a réaffirmé la volonté de son pays de renforcer la coopération militaire avec l'Algérie, notamment dans le domaine de la formation des cadres, de l'échange d'expertise et du partage d'expériences en matière de maintien de la paix et de gestion des opérations de sécurité. Elle a également mis en avant l'importance de consolider les efforts conjoints face aux menaces transnationales telles que le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité.

lité, soulignant que la stabilité de l'Afrique dépendra de la capacité de ses nations à coopérer militairement dans un esprit de souveraineté et d'équilibre. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont procédé à un échange de présents symboliques, témoignant du respect réciproque et de la volonté d'approfondir un partenariat durable.

La ministre zimbabwéenne a ensuite signé le Livre d'or de l'État-major de l'ANP, marquant ainsi son passage et son engagement dans cette coopération fraternelle.

Dans la continuité de sa visite, Mme Muchinguri-Kashiri s'est rendue au Sanctuaire du Martyr, haut lieu de mémoire nationale, où elle a déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement à la mémoire des héros de la Révolution algérienne.

Ce geste symbolique a profondément illustré l'attachement du Zimbabwe aux valeurs de liberté et de dignité partagées avec l'Algérie.

Par cette rencontre de haut niveau, Alger et Harare réaffirment leur détermination à bâtir une coopération militaire exemplaire, fondée sur la confiance, la solidarité africaine et la défense des principes de souveraineté nationale.

Dans un monde où les équilibres stratégiques se redessinent, l'Algérie, fidèle à sa doctrine de paix et de non-alignement, se positionne comme un acteur clé dans la construction d'une Afrique forte, unie et résiliente, capable d'assurer sa propre sécurité et de préserver son indépendance face aux ingérences extérieures.

Cette visite, riche en symboles et en perspectives, témoigne de la volonté commune de l'Algérie et du Zimbabwe de faire de la coopération militaire un pilier essentiel de leur partenariat global et une contribution concrète à la stabilité et au développement du continent africain.

R. N.

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ANGOLA M. Tacherift participe à une cérémonie organisée par l'Ambassade d'Angola en Algérie

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift a pris part, mardi soir, en qualité de représentant du Gouvernement, à une cérémonie organisée par l'Ambassade de la République d'Angola en Algérie, à l'occasion du Cinquenaire de l'indépendance de ce pays, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Tacherift a présenté, au nom du Gouvernement algérien, « ses sincères félicitations et vœux au Gouvernement et au peuple ami de la République d'Angola, leur souhaitant davantage de progrès et de prospérité ».

De son côté, l'ambassadeur d'Angola en Algérie a mis en avant « la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et l'Angola, fondées sur les principes de libération et de solidarité africaine », soulignant « l'attachement des deux pays au renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines, par fidélité à leur histoire commune de lutte pour la liberté », a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - HCR

M. Magramane reçoit la Haute-Commissaire assistante chargée de la protection au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a reçu, mardi au siège du ministère, la Haute-Commissaire assistante chargée de la protection au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Mme Ruvendrini Menikdiwela, qui effectue une visite officielle en Algérie du 11 au 14 novembre, a indiqué un communiqué du ministère.

"Cette rencontre a permis aux deux parties d'examiner les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre l'Algérie et le HCR, sur la base de la solidarité et de la responsabilité commune, pour une prise en charge optimale des préoccupations et des aspirations des réfugiés, notamment à travers le soutien aux programmes humanitaires destinés aux réfugiés sahraouis", précise la même source.

Les deux parties ont souligné "l'importance de poursuivre et de renforcer les efforts visant à mobiliser les contributions internationales en faveur des réfugiés, dans la conjoncture politique et humanitaire actuelle", ajoute le communiqué.

A cette occasion, Mme Menikdiwela a salué "les efforts continus et remarquables consentis par l'Algérie depuis plus d'un demi-siècle pour assurer des conditions appropriées aux réfugiés sahraouis", soulignant "la dimension humanitaire et solidaire qui caractérise l'engagement algérien en la matière".

ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam et 8 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations exécutées durant la période du 5 au 11 novembre en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 5 au 11 novembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé (T. Sid Ahmed) alias (Mohamed), s'est rendu aux autorités militaires d'In

Guezzam en Gème Région militaire, en sa possession un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets".

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 61 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2 kilogrammes de cocaïne et 412.013 comprimés psychotropes ont été saisis".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In

Guezzam, Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté 664 individus et saisi 20 véhicules, 319 groupes électrogènes, 171 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le bilan.

De même, "20 autres individus ont été appréhendés et un fusil mitrailleur, 6 fusils de chasse, 71.643 litres de carburants, ainsi que 10 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 165 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 380 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS